

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN Peuple –Un But-Une Foi



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DES UNIVERSITES, DES CENTRES
UNIVERSITAIRES REGIONAUX (CUR) ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (U.C.A.D)



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)

MONOGRAPHIE DE FIN D'ETUDE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DU CERTIFICAT D'APTITUDE
AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE, DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS

THEME :

**LE FINANCEMENT DES ACTIVITES DE LA
FEDERATION NIGERIENNE DE BASKETBALL :**

CAS DE LA CARAVANE « Une Famille, Un Niger »

Présenté et soutenu par : Amadou GOUKOYE KARIMOU

Sous la direction de : Monsieur Seydou SANO, Professeur à l'INSEPS

PROMOTION 2011- 2013

Dédicace

A

Mon cher papa,

EL HADJI GOUKOUYE KARIMOU

Ma regrettée mère

HINDATOU ABARCHI

Ma femme,

BIBA SOUFOU

Mes frères et sœurs,

A toute la famille GOUKOYE au Niger,

Nous dédions cette monographie

Remerciements :

- à Monsieur Seydou SANO professeur à l'INSEPS qui a accepté de diriger notre monographie malgré son emploi du temps chargé ;
- à tous les enseignants de l'INSEPS qui ont su nous encadrer tout le long de notre formation ;
- au personnel de la scolarité en particulier Marie DIENE, aux agents de la bibliothèque pour leur assistance au cours de notre formation ;
- à mes camarades de promotion et tous ceux qui de près ou de loin ont travaillé à l'une ou l'autre des étapes de recherche ou de rédaction ;

Mes remerciements s'adressent particulièrement :

- à Monsieur Ousmane SANE Ph D en science des activités physiques
- aux membres du corps professoral de L'INSEPS
- à Monsieur Ali Boubacar secrétaire général de la FENIBASKET

TABLE DES MATIERES

Dédicaces

Remerciements

Listes des sigles et abréviations

Liste des tableaux

Listes des graphiques

INTRODUCTION ----- 8

CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1 Revue de la Littérature.....12

1.2 Historique de la Fédération Nigérienne de Basketball-----15

CHAPITRE II. PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

2.1 Présentation du Niger ----- 19

2.1.1 Données Géographiques ----- 19

2.1.2 Données Sociopolitiques ----- 21

2.1.3 Données Economiques ----- 22

2.2 Organisation du Sport au Niger ----- 23

2.2.1 Mouvement Sportif au Niger----- 23

2.2.2 La fédération Nigérienne de basketball----- 25

2.3 Financement du sport ----- 28

2.3.1 Financement des associations sportives ----- 29

2.3.2 Financement du sport au Niger----- 31

2.3.3 Financement de la fédération de basket du Niger ----- 33

CHAPITRE III METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3-1. Les outils et la procédure de collecte des données ----- 37

3-1-1. L'entretien----- 37

3-1-2. Le questionnaire ----- 37

3-1-3. La recherche documentaire----- 37

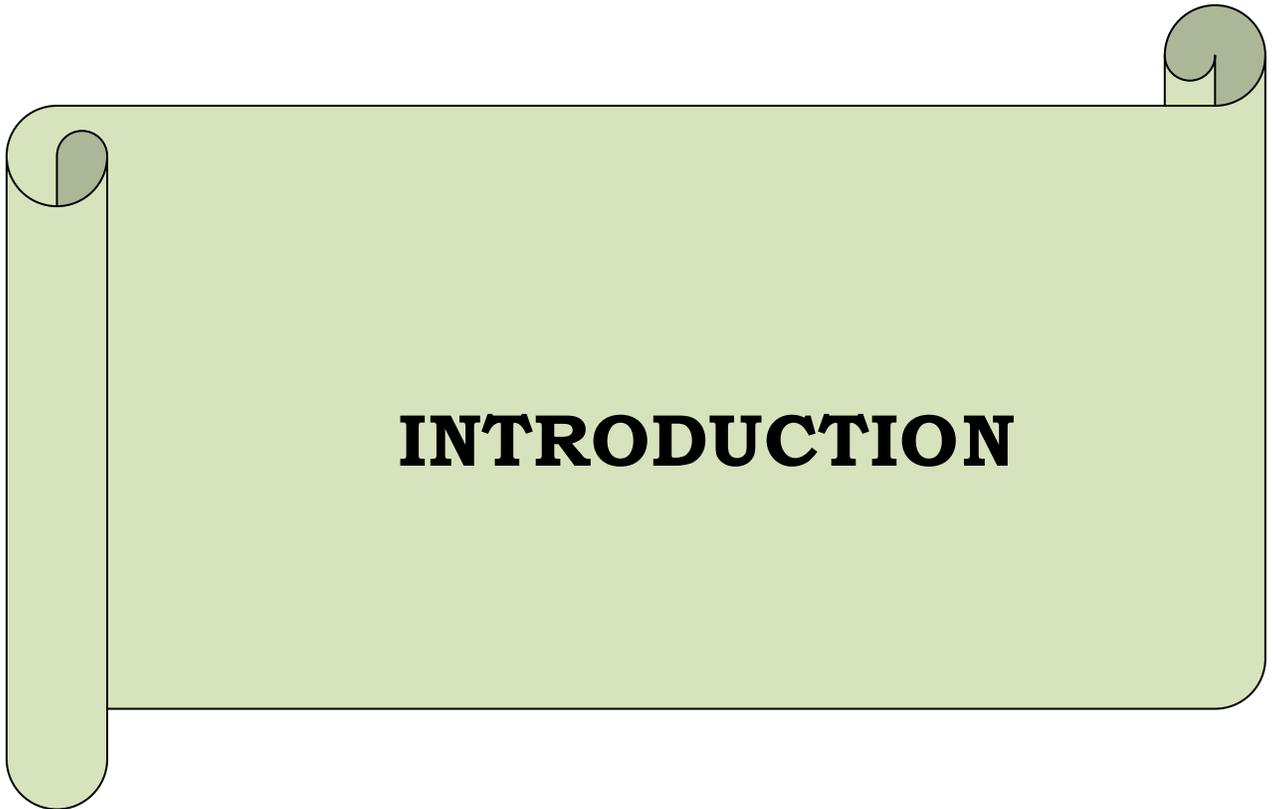
3-2. Les difficultés rencontrées -----	38
3-3. La procédures du dépouillement des résultats -----	39
CHAPITRE IV PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	
4.1 Les résultats de la recherche documentaire -----	41
4-2. Résultats relatifs au questionnaire adressé aux jeunes -----	49
CONCLUSION -----	51
RECOMMANDATIONS -----	54
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	56
ANNEXES	58

liste des tableaux:

NUMEROS	TITRES	PAGES
Tableau 1	- La répartition des dépenses en 2007	41
Tableau 2	- La réalisation du budget prévisionnel de 2004 à 2007	42
Tableau 3	- Le taux d'exécution budgétaire	43
Tableau 4	- La répartition du financement par partenaire de 2004 à 2007	44
Tableau 5	- Les dépenses de la caravane « Une famille, un Niger » de 2005 à 2007	45
Tableau 6	- Exécution financière caravane une famille, un Niger 2006-2007	46
Tableau 7	- Constatation des dépenses caravane 2005-2007	48

Liste des graphiques

NUMEROS	TITRES	PAGES
1-	La réalisation du budget prévisionnel de 2004 à 2007	42
2-	Le taux d'exécution budgétaire	43
3-	La répartition du financement par partenaire de 2004 à 2007	44
4-	Les dépenses de la caravane « Une famille, un Niger » de 2005 à 2007	46
5-	Exécution financière caravane une famille, un Niger 2006-2007	47



INTRODUCTION

Depuis quelques années la question du financement des associations sportives et notamment de sa diversification et de sa pérennisation se pose avec acuité au Niger. L'accès aux ressources financières auprès des bailleurs de fonds publics devient de plus en plus aléatoire pour les associations notamment les subventions publiques. Par conséquent nous assistons à une diminution des activités organisées par les associations sportives.

Toutefois, en ce qui concerne la fédération nigérienne de basket-ball, ses dirigeants ont décidé de nouer d'autres partenariats afin de financer ses activités. Malheureusement l'environnement économique morose et l'instabilité politique vont peser sur ces partenariats.

En effet, le Niger est l'un des pays le plus pauvre d'Afrique et, il est confronté de façon récurrente à des crises d'ordre divers. Dans ce contexte le sport ne semble pas susciter l'intérêt des autorités politiques qui se sont fixées quatre(4) axes prioritaires :

- une croissance économique durable et soutenue ;
- un développement des secteurs productifs ;
- un accès garanti des pauvres aux services sociaux de base ;
- un renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la promotion de la bonne gouvernance et de la décentralisation. (Source : Stratégie de réduction de la pauvreté).

Dans ce contexte parler de financement du sport pourrait apparaitre de prime abord incongru. Malgré cet environnement difficile la Fédération Nigérienne de Basketball (FENIBASKET) s'est lancée des défis d'ordres sociaux, économiques, politiques et éducatifs en marquant son intérêt pour la promotion de la paix, de la tolérance, de la démocratie et de la bonne gouvernance dans notre pays.

C'est ainsi que le projet de la « caravane » a été mis en place par la Fédération Nigérienne de Basketball avec l'appui de l'ambassade des Etats Unis d'Amérique au Niger.

La caravane de basketball « une Famille, un Niger » fait la promotion et la sensibilisation sur les idéaux de paix de tolérance, d'unité nationale, de bonne gouvernance et de démocratie. Ce sont des thématiques qui s'imposent aujourd'hui à toutes les organisations sportives et qui se matérialisent à travers des demandes de financement auprès des structures publiques ou privées concernées par ce genre de projet ou susceptible de l'être.

A cet égard « plusieurs organisations du système des Nations Unies tirent déjà parti du pouvoir de mobilisation du sport pour sensibiliser les gens à certains problèmes et mettent ces valeurs au service de leur mission dans divers domaines, tels que l'amélioration de la santé et de l'éducation, la création d'emplois, la tolérance et le respect des droits de l'homme ». Les fédérations sportives exclusivement attachées il y a quelques années à développer le sport de compétition et à détecter les futurs talents, sont amenées à assurer de nouvelles missions.

Il s'agit pour la fédération nigérienne de basket-ball de mettre sa discipline au service d'objectifs éducatifs et sociaux. Pour elle, « la réussite par le basket-ball ne se limite pas aux seuls résultats sportifs »¹.

Nous avons choisi d'axer notre travail de recherche de fin de formation en vue de l'obtention du Certificat Aptitude aux Fonctions d'inspecteur de l'éducation populaire de la jeunesse et des sports sur la fédération nigérienne de basketball (FENIBASKET) à travers sa caravane « une famille, un Niger ».

Ainsi, présenté sous forme de monographie, ce travail porte sur le thème suivant : « Le financement des activités de la fédération nigérienne de basketball : Cas de caravane une famille, un Niger. »

Malgré le succès de ce projet, qui a reçu l'adhésion des jeunes, des autorités administratives et coutumières et d'une grande partie la population nigérienne, chaque année il y a une incertitude quant à l'organisation de la caravane.

¹ Entretien avec le secrétaire général adjoint

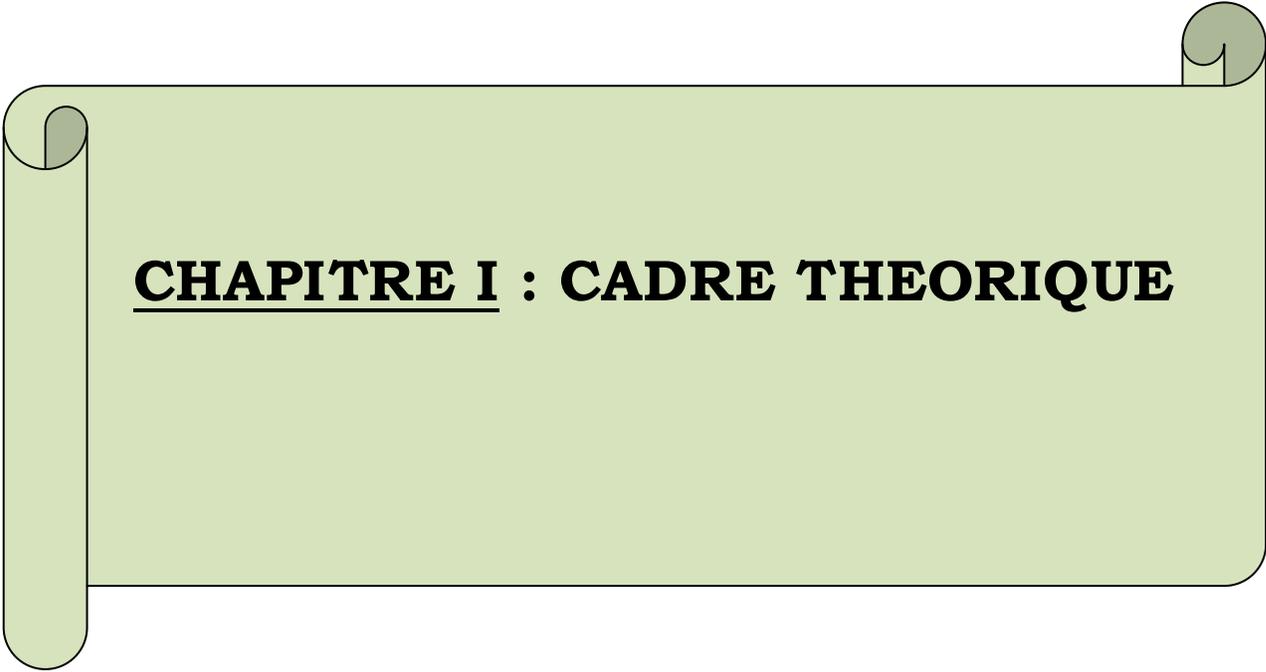
Cette situation révèle l'énorme difficulté qu'éprouve la fédération nigérienne de basketball pour mener à bien ses activités. Avec la pluralité et la diversité des sources de financement il nous semble intéressant de voir quelles sont les stratégies mises en place par la FENIBASKET pour mobiliser des financements dans l'optique de couvrir ses besoins. Alors face à ce constat on peut se poser plusieurs interrogations :

- D'où proviennent les ressources de la caravane ?
- Quelle utilisation fait elle des ressources de la caravane ?
- Dans quelle mesure la FENIBASKET peut-elle diversifier ses sources de financement et développer des fonds propres ?
- Quelle appréciation les jeunes ont-ils de ce genre de projet et dans quelle mesure les jeunes acceptent-ils et s'investissent dans ces missions de sensibilisation ?

Telles sont les questions auxquelles cette étude veut apporter des réponses.

Ce travail de recherche s'efforcera dans la mesure du possible de donner des éléments de réponse à cette problématique. La réponse vers laquelle nous aimerons tendre à la fin de l'exercice est la suivante : La caravane « une famille, un Niger » qui met en avant l'utilité sociale du sport peut servir pour recueillir des fonds substantiels et en même temps créer des conditions pour impliquer les jeunes dans la promotion de la paix et de la tolérance.

Pour ce faire, notre travail se subdivise en quatre(4) parties. Dans le premier chapitre nous aborderons, le cadre théorique comprenant, la revue de la littérature et l'historique de la Fédération Nigérienne de Basketball. Dans le deuxième chapitre, nous décrirons le champ de l'étude pour nous imprégner des réalités de l'organisation et du fonctionnement du sport au Niger. La méthodologie de la recherche fera l'objet du troisième chapitre. Ensuite dans le quatrième chapitre, nous présenterons l'analyse des résultats et enfin la conclusion suivie des recommandations.



CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

1.1 Revue de la Littérature

Les questions de financement des fédérations sportives ont fait l'objet de réflexions de plusieurs auteurs. Dans un texte présenté par Pascal Chantelat (P. Chantelat, 2001, p. 149), Emmanuel Bayle, donne sept facteurs qui déterminent l'intensité de la filière économique d'un sport et donc les potentialités de financement d'une fédération. Ces facteurs sont :

- ✓ L'intensité commerciale autour de la pratique qui varie en fonction de la saisonnalité, de la nature touristique et de loisirs de la discipline fédérale (déterminant le potentiel d'attraction de la pratique ;
- ✓ Le coût de la pratique qui provient des caractéristiques du sport et des données précédentes notamment des circuits de diffusion et de l'accessibilité des équipements nécessaires à la pratique ;
- ✓ La puissance des industries d'articles de sport dans la discipline considérée.
- ✓ L'intensité de professionnalisation de la filière enseignante et de sa localisation dans l'offre associative ou non ;
- ✓ Les circuits de diffusion de la pratique (municipal, scolaire, associatif, commercial ou hors structure...) ;
- ✓ La densité des événements fédéraux appartenant au patrimoine fédéral et commercialisés sous forme de spectacle (potentiel événementiel) ;
- ✓ La qualité et l'accessibilité des équipements nécessaires à la pratique (potentiel d'absorption de la pratique).

Dans la même lancée, il donne les éléments stratégiques pour expliquer le potentiel économique, le champ d'opportunités des dirigeants. C'est le fait que : « L'organisation des spectacles sportifs payants bénéficie directement (c'est-à-dire par un accroissement ressources) à la fédération et aussi elle bénéficie directement d'un point de vue financier aux activités de loisirs qui existent dans sa discipline (Bayle, 2000) »².

² Chantelat, P. (2001) Professionnalisation des organisations sportives. L'harmattan, Paris.

Une recherche similaire réalisée sur le financement des associations sportives et des fédérations en France a donné des conclusions un peu différentes. En considérant l'aspect économique, il existe une diversité de clubs sportifs qui n'ont pas tous le même mode de financement. Nous pouvons citer :

- Les clubs sportifs amateurs du secteur associatif ;
- Les clubs sportifs professionnels du secteur commercial ;
- Les services publics du sport.

Selon Gary Tribou et B. Augé dans « management du sport »³, en ce qui concerne les services publics du sport, l'administration peut déléguer une partie de ses missions de services sportifs publics aux clubs. Le ministère des sports subventionne, ainsi une sélection de fédérations sportives. Il en est de même pour les municipalités qui subventionnent également les clubs qui participent à leur politique sportive municipale. Cependant, même en France « les conseils généraux de département et les conseils régionaux constituent une source de financement relativement marginale (environ 7% du total du financement public) ».

Par ailleurs, en ce qui concerne le financement privé, toujours selon G. Tribou « en 2006, les dépenses de sponsoring ont atteint la somme d'environ trente milliards d'euros dans le monde et de quatre milliards en France »⁴.

Charles Pigeassou (2013) dans « le management du sport associatif : les enjeux du futur »⁵ a présenté également une étude similaire, remarquable par le public qui y a participé (présidents de club, secrétaires de club, membres du bureau, entraîneurs). Cette étude menée en France porte, entre autre, sur les représentations des dirigeants sportifs à propos des thèmes organisateurs de la vie du club de l'an 2000. Elle a révélé la place des différentes sources de financement. Charles Pigeassou ressort de cette enquête que « 40% des associations construisent leur budget exclusivement à partir de une ou deux sources de financement (principalement, cotisation et subvention), 38% des associations ont recours au sponsoring, 30% des associations ont utilisé des activités diverses pour recueillir des fonds. Enfin pour 15% des associations, les prestations de service constituent une source de financement.

³ Tribou G., Augé, B. (2009), Management du sport, Ed Dunod, Paris.

⁴ Tribou G., Augé, B. (2009), Management du sport, Ed Dunod, Paris.

⁵ <http://corpsetculture.revues.org/227>, page du 10 Mai 2013

En cherchant les ressources de financement à partir de son enquête, Charles Pigeassou a identifié les sources de financements actuelles et celles espérées dans un proche avenir. Il explique qu'une orientation privilégiée vers le parrainage et le sponsoring constituent les données majeures concernant les représentations que les dirigeants se font du financement.

Haikel Slama (2013), dans son mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'expert-comptable intitulé « la nécessaire transformation des associations sportives tunisiennes en société »⁶ souligne que malgré « la diversité des sources de financement, les associations sportives n'arrivent pas souvent à collecter les fonds nécessaires pour subvenir à leurs besoins et honorer les engagements en cours ». Quant aux subventions publiques, l'Etat se désengage progressivement et n'arrive plus à satisfaire les besoins des sportifs qui augmentent d'une saison à une autre. Selon lui, d'autres sources de financement existent mais elles sont peu explorées.

Les études réalisées jusque-là nous paraissent loin de nos réalités où les fédérations sportives sont encore peu dépendantes du financement du Ministère chargé des sports. De plus, les recherches menées visent les fédérations sportives qui se sont intégrées au sein de la filière économique, ce qui n'est pas le cas pour la fédération qui nous concerne. Nous semble justifier la nécessité de mettre en évidence le mode de financement de la fédération permettant de comprendre ses difficultés pour mobiliser des ressources financières.

⁶In « la nécessaire transformation des associations sportives tunisiennes en société » <http://www.procomptable.com/memoire/mslama.pdf>

1.2. Historique de la Fédération Nigérienne de Basketball

Le basket-ball a été introduit au Niger vers les années 1947 sur l'initiative de M. Fréminé Robert, principal du collège de Niamey (actuel lycée Issa Korombé). Jusqu'à la création de la fédération, le basket était géré par le commissariat à la jeunesse et aux sports. Lorsque le besoin de structure s'est fait ressentir les associations créèrent la fédération nigérienne de basket-ball (FNBB) en 1963 et qui va s'affiliée à la FIBA la même année.

Au niveau international, le Niger était présent en 1963 aux Jeux de l'amitié à Dakar, aux jeux de Brazzaville en 1965 et en 1973 au championnat d'Afrique des clubs Champion. Malheureusement à partir de 1973 jusqu'en 1980 le basket va sombrer dans la léthargie. L'instauration du festival de la jeunesse et des sports par les autorités militaires qui dirigeaient le pays fut le déclic pour la relance du basket-ball. Sur le plan international ce retour va se faire progressivement.

Au niveau national, le premier championnat avait eu lieu en 1983. Cette nouvelle dynamique a été freinée par la crise économique des années 80.

La mise en place en 1992 d'une nouvelle équipe enthousiaste et motivée va de nouveau relancer les activités fédérales. En plus de la reprise du championnat national, la première coupe nationale fut lancée. Le Niger va imposer sa suprématie dans la sous-région au cours des différents tournois de la solidarité qui regroupent le Benin, le Burkina, le Niger et le Togo.

A partir de 1998 le basket nigérien va de nouveau sombré dans ses travers à cause des querelles de ses dirigeants. Après de multiples péripéties (la prestation catastrophique de l'équipe senior féminine à la coupe d'Afrique des nations à Tunis en 2001 et l'interruption de la coupe nationale en 2003 puis en 2005), au cours de l'année 2005 le basket au Niger a entamé une ascension et va franchir une nouvelle étape avec la qualification de l'équipe nationale dame pour la phase finale de la coupe d'Afrique des nations (Afro basket 2005) et sa participation aux 5e jeux de la francophonie. C'est également en 2005 qu'est initiée la première caravane à la veille des 5e Jeux de la

francophonie. Une année avant, la fédération avait initié la première édition de la coupe Martin Luther King Jr pour la paix.

En 2006, toujours en poursuivant des objectifs éducatifs et sociaux la fédération a organisée la 1ère édition du camp national de jeunes basketteurs en même temps que la coupe Rosa Parks pour la liberté. Dans son élan de restructuration, la Fédération Nigérienne de Basket-ball (FNBB) a changé sa dénomination et devint la FENIBASKET en septembre 2007.

Mais l'instabilité (quatre présidents entre 2007 et 2010) à la tête de la fédération ne facilite pas les choses. Malgré tout en février 2009, le Niger fut médaillé de bronze, en dames, à la 1ère édition des jeux de la communauté des Etats sahélo-sahariens.

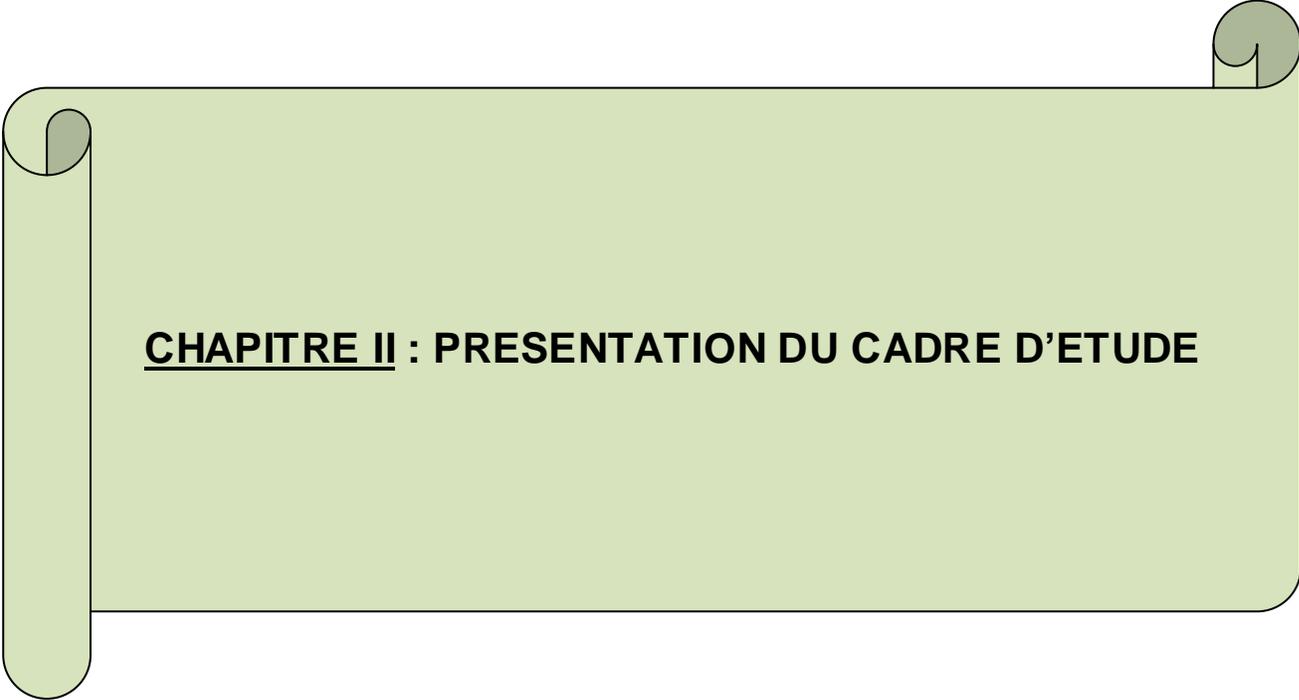
Le basket nigérien est dans une léthargie indescriptible. Nous avons constaté la diminution du nombre de clubs, celle des équipes civiles et même scolaires, le manque de compétitions régulières sur le plan régional et même sur le plan national. Les équipes nationales et les clubs ne participent plus à des compétitions de niveau international (Selon le rapport d'activités du bureau exécutif, la dernière participation du Niger à une compétition internationale de la FIBA remonte à 2005).

Au niveau des cadres depuis la création de la fédération il n'y a eu que deux commissaires techniques FIBA(2005), un arbitre international depuis 25 ans et récemment le premier instructeur entraîneur FIBA AFRIQUE (2010). Cette situation a plusieurs conséquences dont :

- La baisse notoire du niveau technique des joueurs et des encadreurs et officiels par manque de compétitions régulières tant sur le plan national que sur le plan international ;
- Le manque de considération au niveau des structures continentales (FIBA AFRIQUE et ZONE 3) du fait de l'absence du Niger à des compétitions organisées par ces structures. Cet état de fait ne permet pas au Niger de former des arbitres de niveau international car ceux-ci manquent de compétition au niveau national.

- La déperdition des compétences car les quelques stages internationaux auxquels participent nos encadreurs et autres officiels n'ont aucune incidence technique positive sur la pratique de ce sport car une fois les diplômes de participation distribués, tout s'arrête et on attend le prochain stage pour se présenter ;
- L'improvisation dans la gestion globale de ce sport par manque de programme réaliste ;
- L'absence de politique de formation des jeunes pour la mise en place des équipes compétitives au niveau des minimes, cadets, juniors et séniors(dames et hommes)

Depuis sa modeste prestation aux jeux de la CEN-SAD, le Niger n'a plus participé à une compétition internationale. Malgré cette absence au plan international la fédération continue à organiser des activités avec non plus un objectif de résultat sportif comme priorité mais plutôt des objectifs éducatifs et sociaux.



CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

2.1 Présentation du Niger

2.1.1 Données Géographiques

Vaste pays enclavé le Niger couvre une superficie de 1.267.000 Km². Il est situé entre le 12^e et le 24^e parallèle de la latitude nord et est limité à l'ouest par le Burkina Faso et le Mali, à l'est par le Tchad, au nord par la Libye et l'Algérie et au sud par le Nigeria et le Bénin.

Le Niger comporte trois zones climatiques :

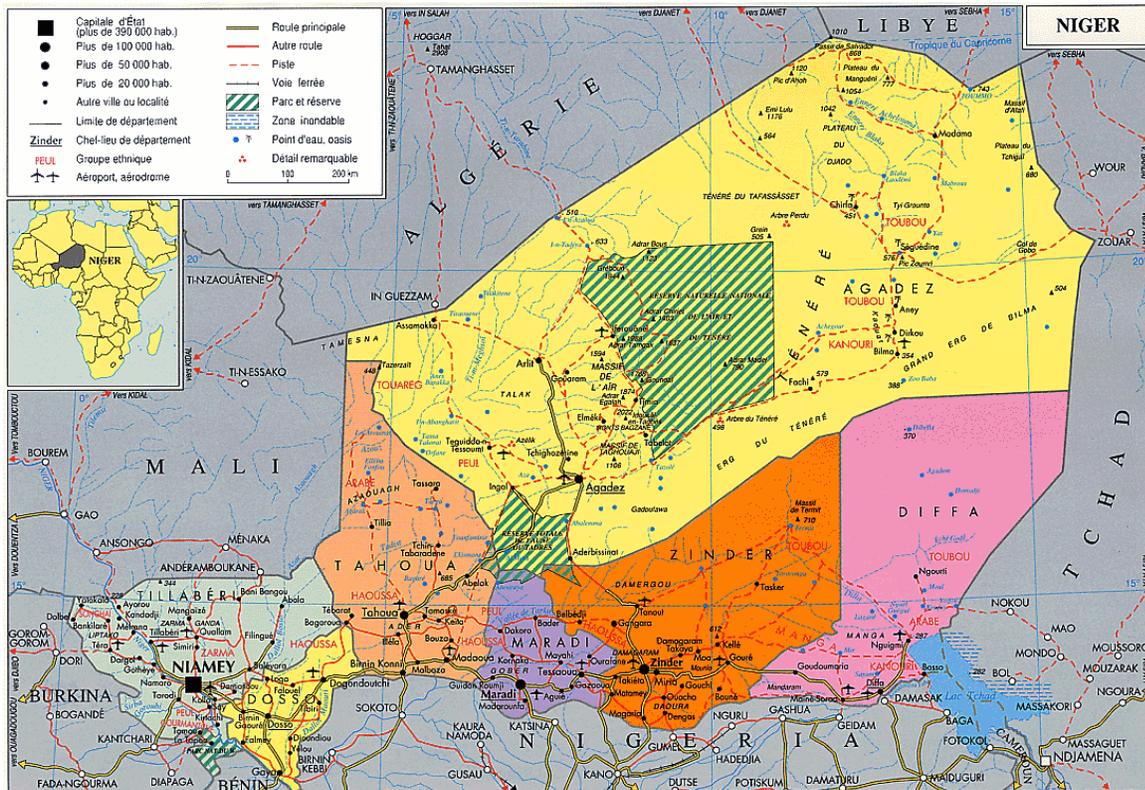
- une zone désertique et semi-désertique qui couvre environ 67% de la superficie du pays et qui s'explique par la continentalité et la position en latitude du pays. Ces zones principalement caractérisées par des terres arides et semi-arides, reçoivent peu de pluies, même s'il existe quelques îlots humides dans le sud - ouest ;
- une zone sahélienne qui couvre environ 30 % du territoire : C'est la zone agropastorale et de cultures sous pluies ;
- une zone soudanienne qui couvre la partie sud - est du pays et qui représente 3 % du territoire. Elle est caractérisée par la richesse et la grande variété des espèces végétales qu'elle abrite.

Taux de fécondité indice de développement humain : La population du Niger est estimée à 15 730 754 habitants en 2011. Le Niger possède le taux de fécondité le plus élevé au monde avec environ sept naissances par femme en moyenne (en 2011). Il est aussi l'un des pays les plus pauvres, avec un indices de développement humain classé 186^e sur 187 pays(2011).

Les différentes ethnies sont :

- Les Haoussas (53,5% de la population), établis entre le Dallol Maouri et Zinder, qui vivent dans le centre et l'est du pays avec une aire culturelle largement étendue au Nigeria ;
- Les Djerma (14,7%) et les Songhaïs (4%) qui occupent l'ouest du pays ;
- Les Touaregs (10,6%), Toubous (0,5%) au nord et nord-est ;

- Les Peuls (10,4%) répartis sur tout le territoire avec une forte concentration dans la région de Tillabéry ;
- Les Kanouris (4,6%) et les Boudoumas dans l'extrême est ;
- Les Gourmantchés (0,3%) dans le sud-ouest du pays



Source : Division Géographique du Ministère des Affaires Étrangères

<http://www.izf.net/upload/Documentation/Cartes/Pays/supercartes/niger.htm>

2.1.2. Données Sociopolitiques

La République du Niger est une république démocratique. Le président de la République est le chef de l'État et le premier ministre est le chef du gouvernement. Le système politique autorise les partis politiques. Le pouvoir exécutif est aux mains du gouvernement et le pouvoir législatif est à la fois détenu par le gouvernement et par l'Assemblée nationale nigérienne. Le pouvoir judiciaire est indépendant des deux autres pouvoirs.

L'Assemblée nationale est élue lors des législatives tenues en janvier 2011.

Situation constitutionnelle : La constitution actuelle de la République du Niger a été adoptée par le référendum du 31 octobre 2010 et promulguée le 25 novembre 2010. Il s'agit de la 7^e constitution. Le but de cette nouvelle constitution, dont l'adoption intervient pendant la période de transition, qui fait suite au coup d'État de février 2010, est de faciliter le retour à une situation démocratique normale.

Pouvoir exécutif : La Constitution nigérienne instaure un exécutif bicéphale avec un Président de la République et un Premier Ministre, chef de Gouvernement.

Le Président de la République est le Chef de l'Etat. Il incarne l'Unité Nationale. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, du respect de la Constitution, des traités et accords internationaux. Il assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat. Le Président de la République est élu pour cinq (5) ans renouvelable une (1) fois au suffrage universel, libre, direct, égal et secret.

Le Premier Ministre est nommé par le Président de la République sur une liste de trois personnalités proposées par la majorité parlementaire. Sur proposition du Premier Ministre, le Président de la République nomme les autres membres du gouvernement et met fin à leurs fonctions. Il met fin aux fonctions du Premier Ministre sur présentation par celui-ci de sa lettre de démission.

Le Premier Ministre est le Chef du gouvernement, Il détermine et conduit la politique de la Nation. Il est responsable devant l'Assemblée Nationale.

Pouvoir législatif : L'Assemblée nationale nigérienne est le parlement monocaméral. L'assemblée a 113(cent treize) sièges, ses membres sont élus pour un mandat de cinq ans. Le pays est divisé en 105(cent cinq) circonscriptions qui élisent un député sur un mode proportionnel. Le seuil minimal pour qu'un parti puisse avoir un député est de 5(cinq) %. Huit sièges sont attribués pour représenter des minorités nationales.

Pour tenir compte de la croissance démographique du pays, le nombre de députés est passé de 83 (dont 8 sièges spéciaux) à 113 (cent treize) lors des législatives de 2004.

Pouvoir judiciaire : Le pouvoir judiciaire nigérien est composé de quatre hautes cours :

- la cour d'appel ;
- la cour suprême ;
- la haute cour de justice et
- la cour de sécurité de l'État.

2.1.3 Données Economiques

Le PIB du Niger a connu une augmentation de 2 % en 2009. Il était de 10,45 milliards de dollar US à cette même date. L'agriculture occupait 39 %, le secteur tertiaire 44 % et le secteur industriel 17 % du PIB en 2001. L'agriculture est aussi le secteur économique qui mobilise le plus de population (90 %). Le PIB par habitant est de 700 dollar US.

Les exportations vers la France de l'uranium des mines d'Arlit ont longtemps constitué une part importante du revenu extérieur du pays. En janvier 2009, le gouvernement du Niger et la présidente du directoire d'Areva signaient une convention minière stratégique accordant au groupe nucléaire français un permis d'exploitation sur le gisement d'Imouraren, présentée par Areva comme la « mine d'uranium la plus importante de toute l'Afrique et la deuxième du monde » derrière celle de McArthur River au Canada. Quand la mine tournera à plein régime, le Niger deviendra alors le deuxième producteur mondial d'uranium derrière le Canada. Les mines de charbon de la région de Tchirozerine sont exploitées à ciel ouvert.

Le Niger dispose de quelques réserves de pétrole. Selon l'U.S. Energy Information Administration (EIA), la production a démarré fin 2011. En 2012 la production était de 20 000 barils par jour. En 2014 elle devrait atteindre 80 000 barils par jour.

Après avoir présenté les données socio politique, géographie et économique du Niger, nous présentons l'organisation du sport au Niger.

2.2. Organisation du Sport au Niger

2.2.1. Mouvement Sportif au Niger

Le sport au Niger, repose sur quatre familles d'acteurs :

- ✓ L'État, dont la politique sportive s'est affirmée depuis 1975, avec la création du ministère chargé des sports ;
- ✓ Le mouvement sportif, qui rassemble des licenciés, des bénévoles et des associations sportives affiliées aux fédérations sportives, elles-mêmes regroupées au sein du Comité national olympique et sportif nigérien (COSNI). En tant que représentant du mouvement sportif nigérien, le COSNI entreprend également au nom des fédérations ou avec elles, et dans le respect de leurs prérogatives, toutes activités d'intérêts communs de nature à encourager le développement du sport de haut niveau ainsi que du sport pour tous ;
- ✓ Les collectivités territoriales, notamment les communes, contribuent pour les politiques sportives locales et les équipements sportifs à travers les organes internes déconcentrés du ministère chargé des sports et les ligues et comités régionaux et départementaux qui gèrent, sous l'autorité de la Fédération sportive nationale, la discipline dans leurs secteurs respectifs. Les frontières de ces ligues coïncident nécessairement avec les divisions administratives ;
- ✓ Les entreprises privées qui interviennent en tant qu'investisseurs, annonceurs ou mécènes.

Ministère chargé des sports

Le ministère chargé des Sports a la responsabilité de définir les grands objectifs de la politique nationale du sport, d'en fixer le cadre juridique, et de veiller au respect de l'intérêt général. La politique sportive nationale se structure autour de quatre domaines d'action :

- le développement du sport pour tous, en particulier en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive ;
- L'organisation du sport de haut niveau, afin de maintenir le rang du Niger parmi les grandes nations sportives ;
- la prévention par le sport, la protection des sportifs et la lutte contre les dérives intolérables que constituent le dopage, la violence, le racisme, la tricherie et toutes les formes de discrimination ;
- la promotion des métiers du sport et le développement de l'emploi sportif.

À ces quatre thématiques s'ajoute :

- une dimension transversale qui concerne le rayonnement international du sport nigérien et la participation à la régulation des activités sportives au niveau international et africain.
- La dimension éducative et sociale de la pratique sportive, le sport comme facteur de santé et de bien être, l'unité entre les diverses formes d'activités sportives,

Pour mettre en œuvre les politiques publiques du sport et répondre aux enjeux d'accompagnement et d'expertise, le ministère chargé des sports dispose d'une administration centrale et de services déconcentrés, ainsi que d'un réseau d'établissements publics.

Pour remplir sa mission, le ministère s'appuie sur les fédérations qui reçoivent de l'Etat des aides financières et un personnel. Les aides en personnel sont constituées de cadres techniques d'Etat, et placés auprès de la fédération et des ligues : Directeur Technique National (DTN) ; DTN adjoint ; entraîneurs nationaux ; conseiller technique sportif.

Les fédérations sportives nationales sont des unions d'associations sportives (Loi N° 91-006 du 24 mai 1991), dont l'objet est de rassembler les groupements sportifs qui y sont affiliés ainsi que les licenciés, dans le but d'organiser la pratique sportive à travers notamment les compétitions.

2.2.2. La Fédération Nigérienne de Basketball (FENIBASKET)

La Fédération Nigérienne de Basketball (FENIBASKET) est une association créée en 1963 et dont le siège est situé à Niamey. Elle est reconnue d'utilité publique par le ministère de l'intérieur.

Cette association a pour objet d'organiser, de diriger et de développer le Basketball au Niger, d'orienter et de contrôler l'activité de toutes associations ou unions d'associations s'intéressant à la pratique du Basketball.

La FENIBASKET représente le Basketball auprès des pouvoirs publics ainsi qu'auprès des organismes sportifs nationaux et internationaux et, à ce titre, le Niger dans les compétitions internationales. Elle défend également les intérêts moraux et matériels du Basket-ball Nigérien.

La FENIBASKET a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives et s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres.

La FENIBASKET est composée d'associations (clubs), de licenciés ainsi que des membres donateurs et des membres bienfaiteurs agréés par le Comité Directeur. Elle assure les missions suivantes :

- ✓ l'accès à toutes et à tous à la pratique du basketball ;
- ✓ la formation et le perfectionnement des dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux ;

- ✓ l'organisation et l'accèsion à la pratique des activités arbitrales au sein de la discipline, notamment pour les jeunes ;
- ✓ le respect des règles techniques, de sécurité, d'encadrement et de déontologie de la discipline ;
- ✓ la délivrance des titres fédéraux ;
- ✓ l'organisation de la surveillance médicale de leurs licenciés ;
- ✓ la promotion de la coopération sportive régionale conduite par l'intermédiaire de ses organes déconcentrés dans les départements.

La FENIBASKET est représentée dans les régions et les départements par ses organismes déconcentrés nommés comités (ou ligues) régionaux et départementaux. Ces derniers sont chargés, dans leur ressorts territoriaux d'appliquer la politique fédérale. Elle est une personne morale juridiquement autonome. N'existant que par la volonté de la fédération, ces comités sont membres de la fédération mais ne peuvent agir que dans les limites de compétences que celle-ci leur a déléguées. Ils représentent la fédération au niveau local, ce sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales.

Les moyens d'actions de la Fédération sont les suivants :

- ✓ l'organisation des compétitions de toute nature entre les associations affiliées ou leurs membres, les Comités Départementaux, les Ligues Régionales, de toutes manifestations de Basket-ball sur le plan local, national ou international, ainsi que les sélections de toute nature ;
- ✓ l'organisation d'activités ouvertes à des non-licencié(e)s ;
- ✓ l'implantation de structures de concertation à vocation interrégionale ;
- ✓ la publication d'un bulletin officiel et de revue traitant du Basket-ball ;
- ✓ la publication et la diffusion de toute documentation et de tous règlements relatifs à la pratique du Basket-ball.

Pour son fonctionnement la fédération a besoin de moyens financiers de différentes sources. Il s'agit :

1. Des cotisations et souscriptions des membres du bureau exécutif fédéral ;
2. Des cotisations et souscriptions des ligues, des districts, des clubs ou associations ;
3. Des droits d'inscription aux compétitions qu'elle organise ;
4. Des produits de vente des licences, des transferts et des mutations des pratiquants ;
5. Les produits des amendes et pénalités ;
6. Des recettes provenant des compétitions et des manifestations de toute nature qu'elle organise ;
7. Les produits de ventes de ses droits sur les compétitions ;
8. Les revenus éventuels des biens meubles et immeubles ;
9. Des subventions et contributions de l'Etat notamment en vertu de l'article 69 de la loi n° 98-14 du 1^{er} Juin 1998 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives ;
10. Des subventions et donations des collectivités territoriales, des établissements publics et privés ;
11. Des dons et legs.

C'est dans le cadre de la mobilisation des ressources financières que la FENIBASKET a initié en partenariat avec l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Niger la caravane « une famille Un Niger » qui est l'objet de notre étude.

La caravane de basketball est l'attrait majeur de la saison sportive de basketball. Cette dernière est un exemple de partenariat institutionnel entre la FENIBASKET et l'Ambassade des Etats Unis. Elle est la contribution du sport en général et du basket en particulier pour la promotion des idéaux de démocratie, de paix, de tolérance sociale, ethnique et religieuse, d'unité nationale qui fondent la société.

C'est un projet initié depuis 2005 par le bureau exécutif de la fédération nigérienne de basketball et qui a reçu le parrainage de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Niger. Au début, la caravane devait servir de cadre pour présenter l'équipe nationale seniors dames à la nation nigérienne avant l'échéance des cinquièmes Jeux de la Francophonie.

Compte tenu du fait que le sport est un puissant vecteur de tolérance, les responsables de l'ambassade ont bien voulu tenter l'expérience du basket-ball pour véhiculer le message de paix à toute la population nigérienne en général, la jeunesse en particulier.

En organisant la caravane, le bureau de la fédération nigérienne de basket-ball et le parrain qu'est l'ambassade des Etats Unis d'Amérique veulent :

- ✓ promouvoir la tolérance (religieuse, ethnique, sociale, raciale, linguistique...) entre toutes les composantes de la nation ;
- ✓ Promouvoir certains mécanismes déjà existants et permettant de réguler les rapports entre les composantes de la nation (cousinage à plaisanterie, conseil de village...)
- ✓ Faire passer la sensibilisation sur la tolérance auprès de toutes les couches sociales à travers les supports tels le basket, les représentations comiques, les jeux-concours, des émissions sur les Médias ;
- ✓ Rencontrer les autorités administratives (photo1) et coutumière sans oublier les autres leaders d'opinion en vue de leur adhésion aux idéaux de la caravane et en répercuter ceux-ci auprès des populations dont ils ont la charge.

2.3. Financement du sport

Les ressources financières des associations se sont diversifiées avec l'essor du mouvement associatif. Elles peuvent désormais provenir du mécénat et du parrainage, de produits financiers, du produit des activités et des manifestations.

Les sources de financements sont liées à la nature même du projet et à l'intérêt qu'un tiers (privé ou public) peut y trouver. Selon la nature du projet, il faudra rechercher l'organisme pouvant être intéressé en fonction de son champ de compétence.

2.3.1 Le Financement des Associations Sportives

Selon le centre national d'appui et ressources du sport⁷, en France, les sources de financement d'une association dépendent notamment de son secteur d'activité. On peut distinguer deux types de financement correspondant à deux besoins distincts :

- Les financements pour couvrir les besoins courants de fonctionnement de l'association (frais de loyer, frais de communication...). Pour ce genre de financement les ministères et les collectivités sont les principaux partenaires.
- Les financements pour couvrir les frais de développement d'une mission particulière de l'association. Dans ce cas, les financements seront à chercher auprès des structures publiques et privées.

Toujours selon la CNAR (centre national d'appui et ressources du sport) il y a deux sources de financement :

- Le financement privé
- Le financement public

2.3.1.1 Le financement privé

En ce qui concerne le financement privé, il comprend :

- Le financement privé « interne » qui provient le plus souvent de ressources propres (cotisations d'adhésion, dons...) et des recettes d'activités.
- Le financement privé « externe » essentiellement constitué par le sponsoring et le mécénat.

Le financement privé « interne »

Les cotisations : Les adhérents d'un club peuvent acheter une licence (soit auprès du club ou soit directement auprès des fédérations dans certaines activités sportives). Cette licence donne accès à d'autres services dont le plus courant est le droit de participer aux compétitions organisées par la fédération.

⁷ Cnar-sport. Franceolympique. Com/cnar/fichiers/file/ressources/070514_fiche_financement_des_asso. Sportives.pdf

Les recettes d'activité : Les associations sportives ont recours à de nombreuses actions d'autofinancement afin de compléter leurs besoins de financement telles que : l'organisation de manifestation sportives, vente de produits, organisation de soirées, vente de billets de tombola, buvette etc...

Les dons : Les associations peuvent recevoir des dons sous forme d'espèce, de chèques, de biens mobiliers (déductions fiscales pour le donateur) et elles ont également recours au placement des excédents de trésorerie générant des intérêts et plus-values.

Le financement privé « externe »

Le mécénat : Le mécénat est « Le soutien matériel apporté à une association sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général... ». Les mécènes pouvant être des entreprises, des particuliers ou des fondations. Le mécénat sportif, principalement développé aujourd'hui au bénéfice des structures professionnelles sportives est souvent utilisé par les mécènes pour valoriser leur image institutionnelle ou encore pour améliorer leur communication interne ou les échanges avec leurs partenaires (notamment publics).

Le sponsoring sportif : Aujourd'hui les cotisations des pratiquants et les subventions de l'Etat ne suffisent plus à couvrir l'ensemble des besoins des associations sportives. Celles-ci cherchent de nouveau partenaires (sponsors) susceptibles d'apporter des moyens complémentaires. Le sponsoring est « une technique de communication qui vise à persuader les publics assistant à un évènement sportif d'un lien existant entre cet évènement et l'entreprise communicante, afin, de faire connaître l'entreprise, ses produits et ses marques, et d'en récolter les retombées valorisantes en termes d'image (Tribou, 2007) »⁸ et se traduit par un soutien financier, en matériel ou en services.

⁸ G. Tribou, B. Augé, Management du sport, Ed Dunod, Paris, 2009

2.3.1.2 Financement public

Les financements publics des associations sportives sont couverts de la façon suivante :

L'état et les collectivités territoriales

En tant que service public, revendiqué par les pouvoirs publics, le sport, est prioritairement financé par les ressources publiques (de l'Etat central et les autres institutions) et budget des collectivités locales. L'Etat et les collectivités versent des subventions aux fédérations, aux clubs sportifs, etc.

Les institutions sportives internationales

La troisième source de financement public est constituée par les subventions des institutions sportives internationales à leurs représentations nationales.

Aujourd'hui très peu exploitée par les associations sportives, un financement d'une mission diplomatique peut néanmoins, être sollicité sur des projets abordant des questions entrant dans les critères d'éligibilité tels que : la promotion de la démocratie, le développement territorial, l'éducation et la formation, la santé...

2.3.2 Financement du sport au Niger

Le sport est aujourd'hui un enjeu majeur de portée mondiale et donc africain. La plupart des États investissent des sommes considérables dans le sport de haut niveau dont ils souhaitent faire une vitrine de la force et de la qualité de leur système politique, ainsi que de leur économie et de leur culture.

Si le Niger est très actif sur le plan international comme l'atteste sa capacité à organiser dans les meilleures conditions des événements d'envergure tels que les Jeux de la Francophonie, les Jeux de la CENSAD, il n'en demeure pas moins vrai que l'organisation du sport dans notre pays ne permet pas à l'heure actuelle de satisfaire la plupart de nos ambitions. Cette situation a ses explications. Elle est liée avant tout à nos faiblesses en matière d'organisation mais aussi à une faiblesse sinon absence de moyens financiers.

Le budget des associations sportives dépend aussi des disciplines sportives dont elle organise la pratique. Selon les différents sports pratiqués, les budgets sont considérablement différents. Ainsi pour une dizaine de sports parmi les plus répandus au Niger on constate que l'association sportive qui a le plus fort budget est celle de football. Cette discipline reste également au-dessus de la mêlée relativement aux plus hauts budgets par adhérent, devant les autres sports.

Les associations bénéficient aussi de ressources en nature, mise à disposition d'un local de réunion, d'immeubles nécessaires à l'accomplissement des buts qu'elle poursuit.

Les ressources financières essentielles sont en principe constituées par les cotisations des membres de l'association. Toutefois, elles se révèlent souvent insuffisantes. C'est pourquoi les personnes publiques (au premier rang desquelles les communes) ont pris l'habitude de subventionner les associations.

Au Niger, les trois quarts des fédérations sportives reçoivent des subventions publiques de manière à assumer leur mission. Les pouvoirs publics voient là un élément essentiel de lien social, voire parfois de paix sociale, d'où l'effort financier réalisé.

Les fédérations sportives reçoivent également des dons. Mais ceux-ci sont dans la plupart des cas limités aux dons manuels, c'est-à-dire effectués " de la main à la main " ou par virement. Seules les associations ayant reçu la reconnaissance d'utilité publique par le ministère de l'intérieur peuvent recevoir des dons et des legs.

Sur le plan national, le constat est sans appel même si le budget 2010 du ministère a connu une augmentation. Celui-ci est passé de 332, 932 millions de francs à 885,374 millions de francs, même si les gouvernements qui se sont succédés sont convaincus d'avoir fait tous les efforts qu'ils ont pu en matière de financement du sport, ceux-ci sont restés très en deçà des besoins. (Source : diagnostic forum du secteur jeunesse et sport 2009)

En effet, l'Etat ne consacre à la promotion du sport qu'un budget dérisoire. Un volume aussi faible de crédits d'intervention en faveur du mouvement sportif n'est évidemment pas à la hauteur des enjeux. Mais encore faut-il que le mouvement sportif lui-même apporte la preuve de son sérieux, de sa rigueur et de son volontarisme dans le cadre de la mission de service public du sport qui lui est confiée et il n'est pas sain que les fédérations, qui restent des organisations de droit privé, attendent tout de l'Etat.

2. 3.3 Financement de la fédération de basket du Niger

Les ressources financières de la FENIBASKET proviennent essentiellement de la subvention de l'Etat, de l'apport du COSNI et de la cotisation de leurs membres respectifs, de l'ambassade des Etats Unis. A ce niveau, il faut également signaler que beaucoup de charges sont surtout supportées par le président. Les cotisations de tous les dirigeants prévues par les textes des différentes associations ne sont pas respectées.

D'autres ressources non moins importantes proviennent de l'appui des Fédérations Sportives Internationales, des recettes lors des manifestations sportives, de la vente des licences, des sponsors et des mécènes.

La cotisation : Elle est souvent la première ressource à laquelle recourt la FENIBASKET. Le montant n'est pas limité. Son versement est toujours différencié du paiement de engagement aux compétitions et à l'achat des licences et à d'autres prestations de services. Le montant de la cotisation est fixé par l'assemblée générale, il est différent selon les catégories de membres (adhérentes, fondateur, bienfaiteur, etc.) mais est égal pour tous les membres d'une même catégorie.

Le non-paiement de la cotisation peut entraîner l'exclusion.

La vente des licences : elles sont une source assez importante pour la FENIBASKET.

Le don manuel : C'est une somme d'argent donnée de la main à la main.

Les subventions : Elles constituent une ressource qui s'avère importante pour les associations, mais elles ne sont pas un dû.

La mise à disposition d'équipements : La mise à disposition d'équipements appartenant à des collectivités pour exercer une activité (salle de réunion, équipement sportif, véhicule de transports, etc.) est comptabilisée comme une subvention qui doit apparaître dans le rapport moral de la FENIBASKET.

La mise à disposition de fonctionnaires : Pour assurer certaines de leurs activités qui relèvent de l'intérêt général, les associations peuvent bénéficier de cette mise à disposition par les pouvoirs publics. Elle fait l'objet d'une convention qui en fixe les modalités.

La subvention de fonctionnement : Il s'agit d'une reconnaissance de l'action globale de l'association. Cette subvention intervient pour la gestion de la FENIBASKET et visent à couvrir les charges et frais de celle-ci. Elle est affectée à certaines activités.

Mais il est à noter que la subvention d'équilibre qui est une forme de subvention de fonctionnement qui peut intervenir en fin d'exercice, pour couvrir (en tout ou une partie) une perte exceptionnelle n'a pas été mise en place.

La subvention d'investissement : C'est une aide d'investissement (ou d'équipement) dans du matériel, des travaux, de la recherche, du développement ou du patrimoine. Ces subventions sont versées dans un cadre bien précis.

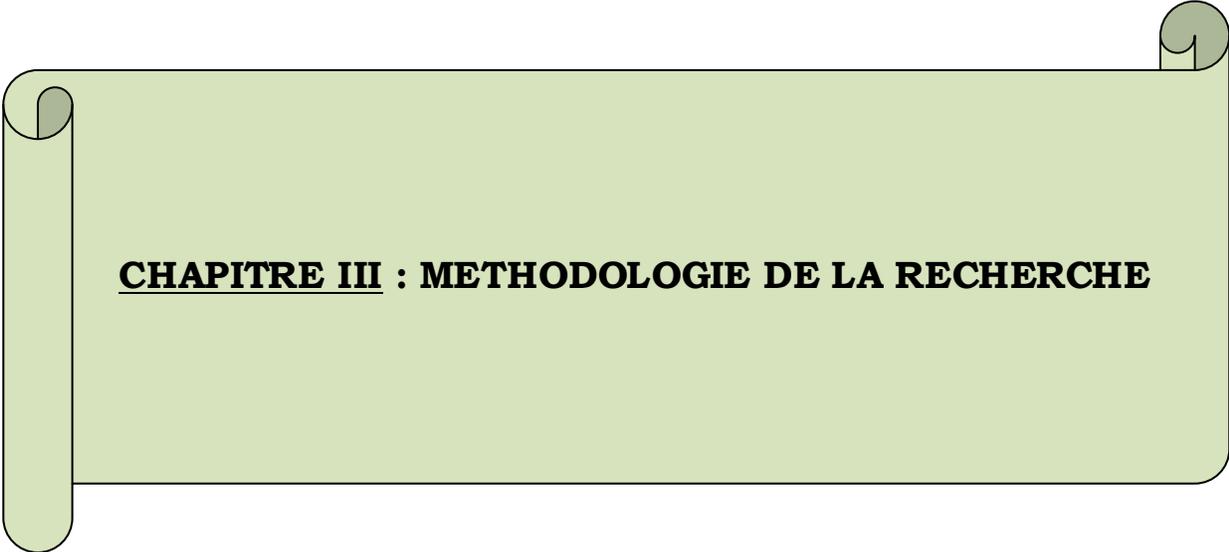
La subvention d'action : la FENIBASKET est soutenue à sa demande sur un projet (exemple la caravane). Ce mode de financement prend de plus en plus le pas sur la subvention de fonctionnement.

Les quêtes sur la voie publique et les souscriptions : La quête sollicite directement, sans contrepartie, la générosité du public et nécessite une déclaration préalable en préfecture.

Le sponsoring et le mécénat : à travers le sponsoring la FENIBASKET attribue des espaces publicitaires. Elle reçoit des mécènes un don.

Pour diversifier son partenariat la FENIBASKET a initié la caravane « Une Famille, Un Niger » entièrement financé par l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique à hauteur de 25 130 250 F en 2005⁹, 8.240.053 en 2006, 23. 623.870F en 2007. Le budget de la caravane prend en charge : l'hébergement ; la restauration ; la communication, les primes des joueurs et de l'encadrement, les équipements sportifs ; l'organisation des rencontres, le transport, la confection des Tee shorts, les animations musicales ; photos....

⁹ Source secrétaire Générale FENIBASKET



CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3-1. Les outils et la procédure de collecte des données

Dans cette partie de notre travail nous présentons les outils et la procédure utilisés pour la collecte des données, la recherche documentaire, les difficultés rencontrées, les méthodes du dépouillement des résultats.

3-1-1. L'entretien

Notre premier entretien s'est déroulé, au siège social de la FENIBASKET, avec Monsieur Ali Boubacar, le secrétaire générale adjoint du bureau exécutif de la fédération. Nous avons eu grâce à lui des informations sur le fonctionnement, les statuts juridiques de la fédération ainsi que sur les différentes sources de financement. Notre deuxième entretien, s'est déroulé avec Monsieur Saley Djingarey secrétaire général (l'un des initiateurs de la caravane). Nous avons obtenu avec lui des éléments très intéressants sur la caravane et sur les motivations des initiateurs à l'origine de sa création.

3-1-2. Le questionnaire

Le deuxième outil de notre enquête est le questionnaire à destination des jeunes basketteurs. Nous avons distribué les questionnaires aux jeunes au stade municipal de Niamey, en marge de la coupe du président dont la phase finale s'est déroulée du 27 Juillet au 2 Aout, puis nous les avons récoltés le lendemain. Le questionnaire est divisé en quatre (4) parties:

- identité ;
- parcours personnel ;
- fédération ;
- appréciation sur la caravane qu'ils ont vécue

3-1-3. La recherche documentaire

Pour la recherche documentaire, nous avons visité le centre national de documentation pour chercher les documents relatifs à la création de la fédération et des données sur l'historique du basket nigérien.

Puis le travail s'est poursuivi au niveau du siège social de la FENIBASKET où nous avons eu beaucoup d'informations. Ce sont les diverses informations recueillies dans ces différents lieux qui ont permis de réaliser la problématique de recherche. Les enquêtes de terrain ont été menées auprès des membres et responsables du bureau fédéral. De même nous avons utilisé les rapports financiers et les rapports moraux d'activités.

A ce niveau nous avons pris en compte l'exercice 2003-2007 qui correspond à un mandat normal de 4 ans sans interruption ni prolongation.

3-2. Les difficultés rencontrées

Nous reconnaissons avoir hésité jusqu'aux derniers instants dans le choix définitif de notre problématique à cause de l'abondance des informations recueillies tant sur le terrain que dans les sources écrites.

Nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés lors de l'enquête sur le terrain. A plusieurs reprises nous avons trouvé le siège de la fédération fermé car le directeur technique, qui assure aussi la permanence au siège de fédération, a manqué plusieurs rendez-vous.

Par ailleurs la fédération a aménagé tout récemment et les documents d'archive étaient encore dans des caisses. Personne ne pouvait nous dire où trouver tel ou tel autre document. A ce niveau, le secrétaire générale nous a fait confiance en nous laissant parfois la clé du siège pendant des jours pour chercher sans restriction.

Le manque de travaux et d'études scientifiques, sur le sport au Niger, en général et sur le Basket-ball en particulier, constitue pour nous, un handicap majeur dans la mesure où, les informations étaient limitées et qu'il fallait avoir des données sur le financement des associations sportives au Niger pour mieux cerner le problème.

La plus grande difficulté est liée au fait de ne pas avoir suffisamment de temps et de connaissances approfondies des méthodes d'enquête de terrain. Malgré ces insuffisances nous avons mené notre étude et obtenu des résultats de recherche dont nous faisons le compte rendu par le biais de la monographie, à savoir « l'étude approfondie, limitée à un fait social particulier, un lieu précis ou une organisation spécifique.

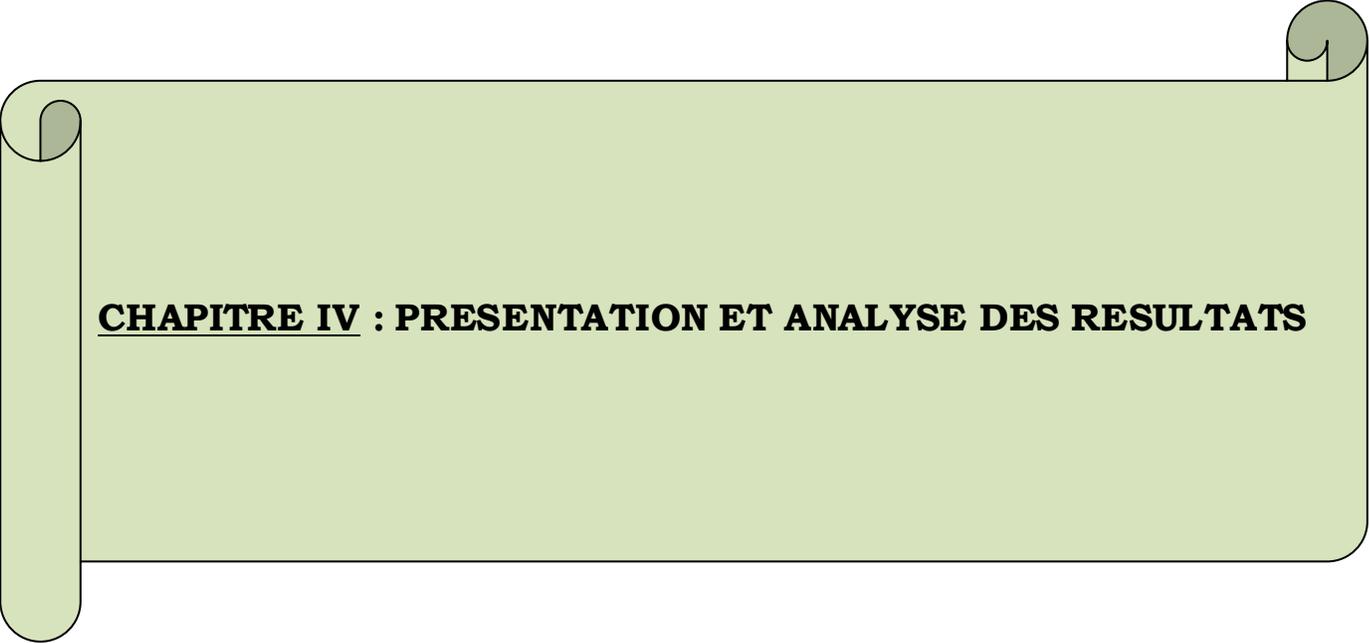
Comme le disait Selltitz et al cité par Dubois, J.- M (2005, p 1) :« l'hypothèse la plus brillante, l'étude préparée et exécutée avec le plus grand soin, les résultats les plus frappants ont très peu d'importance jusqu'à ce qu'ils aient été transmis aux autres »¹⁰.

3-3. La procédures du dépouillement des résultats

Pour le traitement des données que nous avons recueillies lors des collectes d'informations sur le terrain, nous avons fait recours à deux méthodes :

- ✓ Nous avons utilisé des tableaux faisant ressortir année par année les budgets prévisionnels, les ressources affectées et les dépenses réalisées, sans oublier les sources de financement. La démarche a consisté à l'établissement des tableaux de comparaison dans lesquels la première entrée concerne les éléments désignés à comparer, la deuxième entrée, les données des années.
- ✓ Les informations du questionnaire ont fait l'objet d'un traitement manuel. Etant donné le petit nombre de questionnaires recueillis, nous avons effectué un traitement qualitatif plutôt que quantitatif des réponses obtenues. nous reviendrons sur ces éléments dans la dernière partie de notre monographie.il en sera de même pour l'entretien.

¹⁰ Dubois, J.- M, **La rédaction scientifique**, Ed ESTEM, 2005, 117p



CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans cette partie du travail, il sera présenté et commenté les résultats de notre recherche. L'analyse se base sur l'exploitation des entretiens et du fonds documentaire. Les entretiens nous ont fourni les informations véritablement significatives pour l'objet d'étude. L'analyse du fond s'est basée sur l'interprétation d'un part des documents internes à la fédération (de 2003 à 2007), à savoir les budgets, les statuts, d'autre part des documents officiels (textes législatifs et réglementaire internes à la fédération nigérienne de basket-ball), sur des documents de recherche tels que le mémoire de recherche, des livres etc.

4.1 Les résultats de la recherche documentaire

Tableau N° 1 : La répartition des dépenses en 2007

Activités réalisées	Budget prévisionnel	Ressources affectées	Dépenses réalisées	Taux réalisation budget	Taux d'exécution ressources affectées
Camp régional des jeunes Basketteurs, Coupe Rosa Parks et Coupe Martin Luther King Jr	8 238 000	5 134 610	5 134 610	62%	100%
Tournoi des lycées de la CUN de Niamey	2 786 000	215 000	670 445	8%	312%
Coupe du président de la République	12 256 000	2 745 000	4 236 050	22%	154%
Caravane "Une famille, Un Niger"	43 557 000	23 623 870	23 623 870	54%	100%
Acquisition du siège social (location)			1 272 900		
Autres activités			4 970 715		
Total	66 837 000	31 718 480	39 908 590	47%	126%

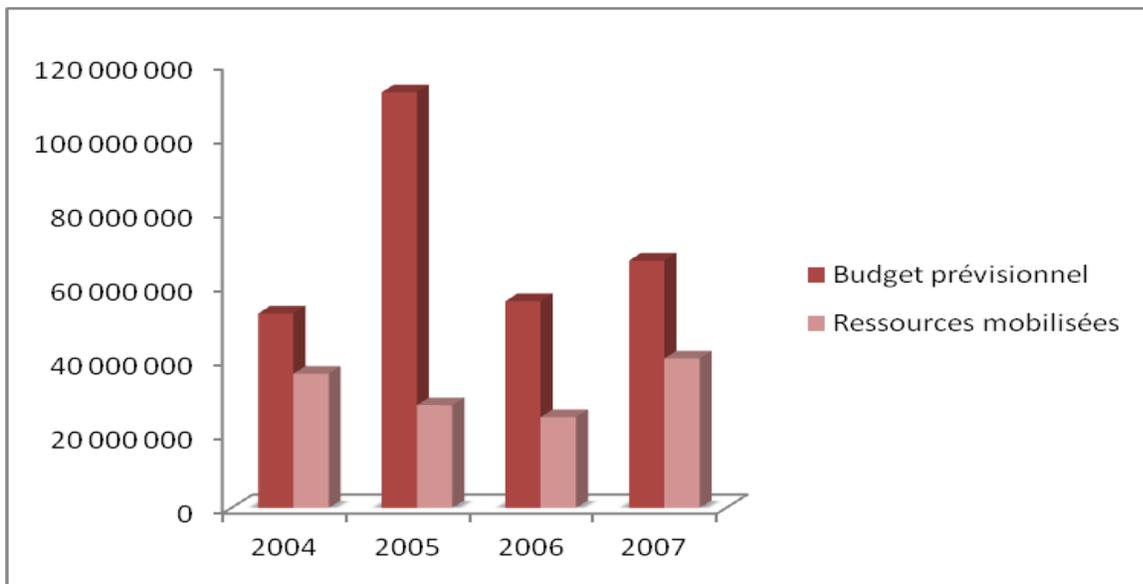
Commentaire : La FENIBASKET est une assez modeste fédération dont les ressources financières sont peu importantes. Avec un budget établi à 27 750 787 de Francs CFA en 2005, 24 527 478 Francs CFA en 2006, elle ne dispose que d'une faible marge de manœuvre qui ne lui permet pas de développer des activités. Les dépenses par activité en 2007 se répartissaient de la façon suivante :

13% pour le camp régional des jeunes basketteurs, coupe Rosa Park et coupe martin Luther King Jr, 59% pour la caravane « une famille, un Niger », 2% pour le tournoi des lycées de la CUN, 3% pour le siège social et 13% pour les autres activités.

Tableau N° 2 : La réalisation du budget prévisionnel de 2004 à 2007

ANNEES	Budget prévisionnel	Ressources mobilisées	taux de réalisation
2004	52 508 470	36 228 025	69%
2005	112 304 900	27 750 787	25%
2006	55 853 050	24 527 478	44%
2007	66 837 000	40 361 480	60%

Graphique N°1



Commentaire :

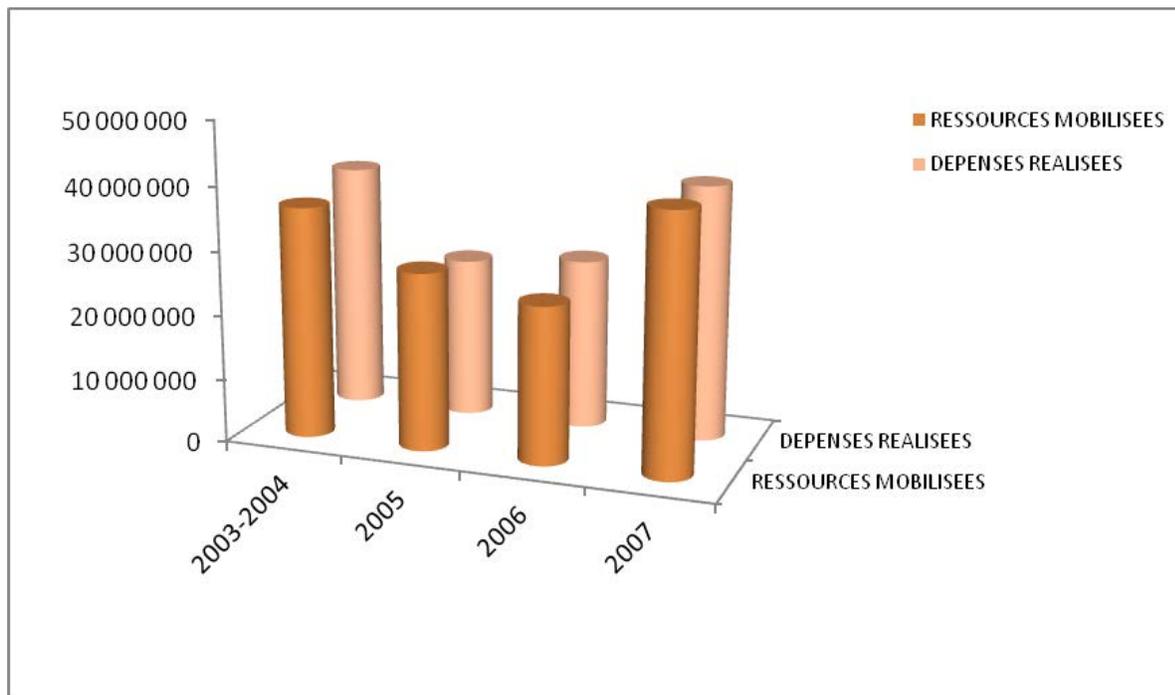
Le taux de réalisation du budget prévisionnel varie de 2004 à 2007 de 25% à 69%. (Voir tableau ci-dessus).on constate une baisse du financement en 2005 une progression à partir de 2006 et 2007.

Le budget est un outil primordial de gestion des associations. Il est présenté à l'appui des demandes de subvention et pourrait être un argument de marketing qui peut faire la différence dans l'attribution des subventions. Il doit donc être fait avec beaucoup de rigueur.

Tableau N° 3 : Le taux d'exécution budgétaire

ANNEES	RESSOURCES MOBILISEES	DEPENSES REALISEES	Solde cumulé	taux d'exécution
2003-2004	36 228 025	38 410 821	-2 182 796	106%
2005	27 750 787	25 052 469	515 522	90%
2006	24 527 478	26 621 328	-1 578 328	109%
2007	40 361 480	39 908 590	-1 125 438	99%

Graphique N°2



Commentaire :

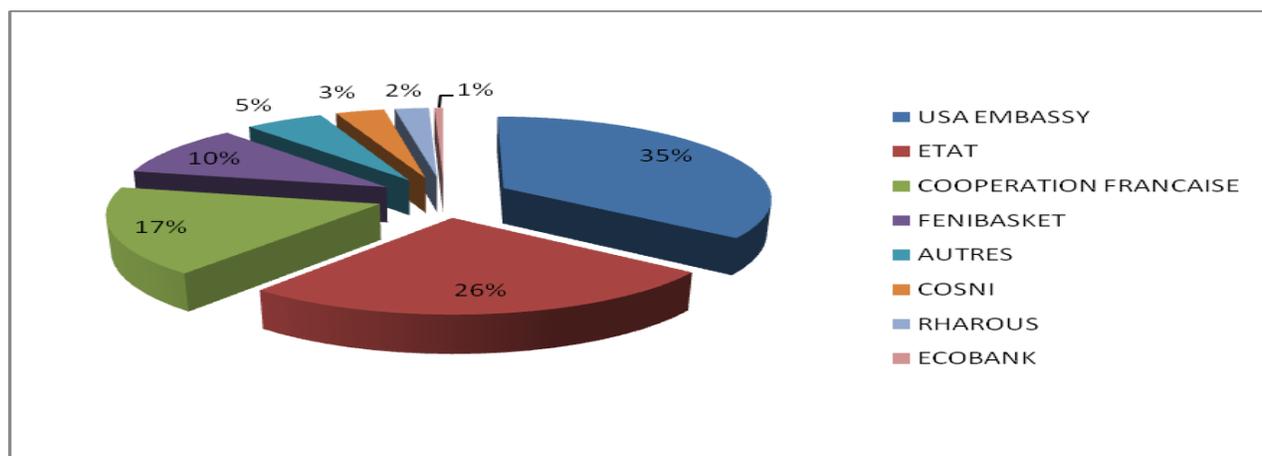
On remarque des dépassements budgétaire en 2003 – 2004 et en 2006. Le faite que cette situation persiste sur plusieurs années dénote un manque de rigueur dans la gestion ressources financières.

Tableau N°4 : La répartition du financement par partenaire de 2004 à 2007

Source de financement	2004	2005	2006	2007	Total	Taux
USA EMBASSY	130 000	500 000	15 838 053	28 758 480	45 226 533	35%
ETAT	14 813 500	13 249 405	1 900 000	3 445 000	33 407 905	26%
COOPERATION FRANCAISE	16 020 804	6 212 700	'	'	22 233 504	17%
FENIBASKET	1 540 000	3 200 000	1 763 245	6 500 000	13 003 245	10%
AUTRES	3 327 721	633 682	1 327 180	1 658 000	6 946 583	5%
COSNI	150 000	955 000	3 199 000	'	4 304 000	3%
RHAROUS	'	3 000 000	'	'	3 000 000	2%
ECOBANK	250 000	'	500 000	'	750 000	1%
	36 232 025	27 750 787	24 527 478	40 361 480	128 871 770	100%

(Source: FENIBASKET)¹¹

Graphique N°3



Commentaire :

Entre 2004-2007 l'essentiel du financement du basket-ball provient de l'ambassade des Etats Unis (USA Embassy) 35%, l'Etat 26% et 17% de la coopération française. Les recettes de la FENIBASKET ne représentent que 10% des financements mobilisés de 2004 à 2007. (Voir tableau N° 4 et graphique N°3).

Les financements publics restent la principale ressource de la fédération (ils représentent 80% de son budget). L'implication de la sphère publique reste important notamment l'Etat qui finance à hauteur 14% les budgets de la fédération. Les financements par les ressources propres sont peu développés. Le constat qui se dégage est que le recours au partenariat privé est très peu utilisé par la fédération.

¹¹ Extrait du rapport financier des activités du bureau exécutif fédéral au cours du mandat 2003-2007

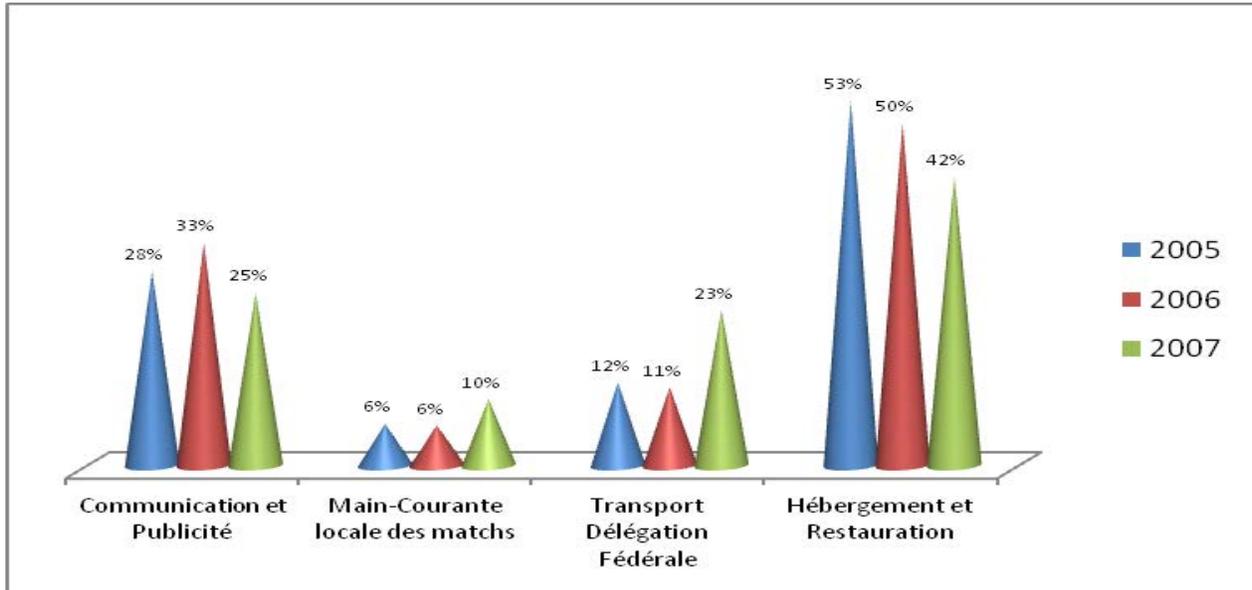
Cette répartition consolide l'opinion selon laquelle « le sport en tant que service public revendiqué par les pouvoirs publics est prioritairement financé par les ressources publiques (l'Etat centrale et les autres institutions), budget des collectivités locales »¹². Le faible taux des fonds propres traduit une très faible autonomie financière et peut-être un handicap pour les financeurs extérieurs éventuel.

Tableau N° 5 : Les dépenses de la caravane « Une famille, un Niger » de 2005 à 2007

Rubrique budgétaire	2005		2006		2007		TOTAL 2005-2007	
	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
Communication et Publicité	7 142 000	28%	7 142 000	33%	11 019 000	25%	25 303 000	28%
Organisation de la Main-Courante (Organisation locale des matchs)	1 530 000	6%	1 280 000	6%	4 200 000	10%	7 010 000	8%
Transport Délégation Fédérale	3 050 000	12%	2 500 000	11%	9 900 000	23%	15 450 000	17%
Hébergement et Restauration	13 417 250	53%	10 977 750	50%	18 438 000	42%	42 833 000	47%
TOTAL	25 139 250	100%	21 899 750	100%	43 557 000	100%	90 596 000	100%

¹²N'Diouck, A.M. (2013) Cours de connaissances professionnelles en sport. INSEPS Dakar.

Graphique N°4



Commentaire :

Il est à noter ici qu'il s'agit du coût total de la caravane de sensibilisation. L'analyse des dépenses font ressortir que l'hébergement et la restauration représentent entre 42% et 53% des dépenses de la caravane de sensibilisation, vient ensuite la communication et la publicité 25% et 33%, puis le transport la délégation fédérale 23% et 11%, L'organisation de la main courante ne représente que 6% à 10%.

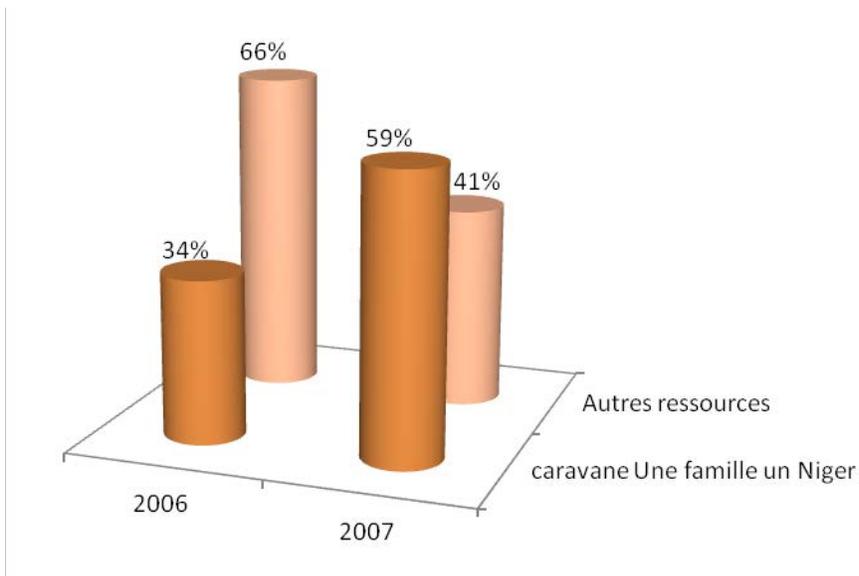
Cette répartition fait ressortir l'importance de la communication qui joue un rôle essentiel dans la réussite de la caravane.

Le constat général qui se dégage est que la caravane bénéficie d'un financement conséquent.

Tableau N° 6 : Exécution financière caravane une famille, un Niger 2006-2007

Ressources	2006		2007	
	Montant	Taux	Montant	Taux
caravane Une famille un Niger	8 240 053	34%	23 623 870	59%
Autres ressources	16 287 425	66%	16 737 610	41%
TOTAL	24 527 478	100%	40 361 480	100%

Graphique N°5



Commentaire :

Nous nous sommes intéressés aux fonds gérés par la FENIBASKET. Pour mener notre analyse nous avons pu obtenir que les chiffres de 2006 et 2007. Ainsi en 2006 sur un budget total de 21 899 750, la FENIBASKET n'a exécuté que 8.240.053 soit un taux de 37.6% et en 2007 sur un budget de 43 557 000 f la fédération n'a exécuté que 23 623 870 soit 54,2%.

Lorsqu'on compare les dépenses de la caravane par rapport au total de ressources mobilisées nous remarquons que les dépenses de la caravane qui représentent 34% en 2006 sont passées en 2007 à 59%.

Tableau N° 7 :

Constatations Dépenses Caravane "Une Famille, Un Niger 2005-2007

ANNEES	Rapport financier FENIBASKET	Facture remises par le Secrétaire Général de la FENIBASKET	Différences
2005		25 139 250	-25 139 250
2006	8 240 053	21 899 750	-13 659 697
2007	23 623 870	43 557 000	-19 933 130
TOTAL	31 863 923	90 596 000	-58 732 077

Commentaire :

Après exploitation du rapport financier de la FENIBASKET du rapport financier des activités du bureau exécutif de 2003 à 2007 et les « factures » remis par le secrétaire général de le FENIBASKET, il ressort que des dépenses de 58 732 077 F Cfa n'ont pas été pris en compte entre 2005-2007. Ce montant se répartit comme suit :

- 2005 la totalité de la dépense soit 25.139 250 F
- 2006 sur un montant de 21 899 750 F seul 8 240 053 ont été pris en compte
- 2007 sur un montant de 43 557 000 F seul 23 623 870 ont été pris en compte
- Les Dépenses des caravanes nous avons reçu des documents du secrétaire General de la FENIBASKET

4-2. Résultats relatifs au questionnaire adressé aux jeunes

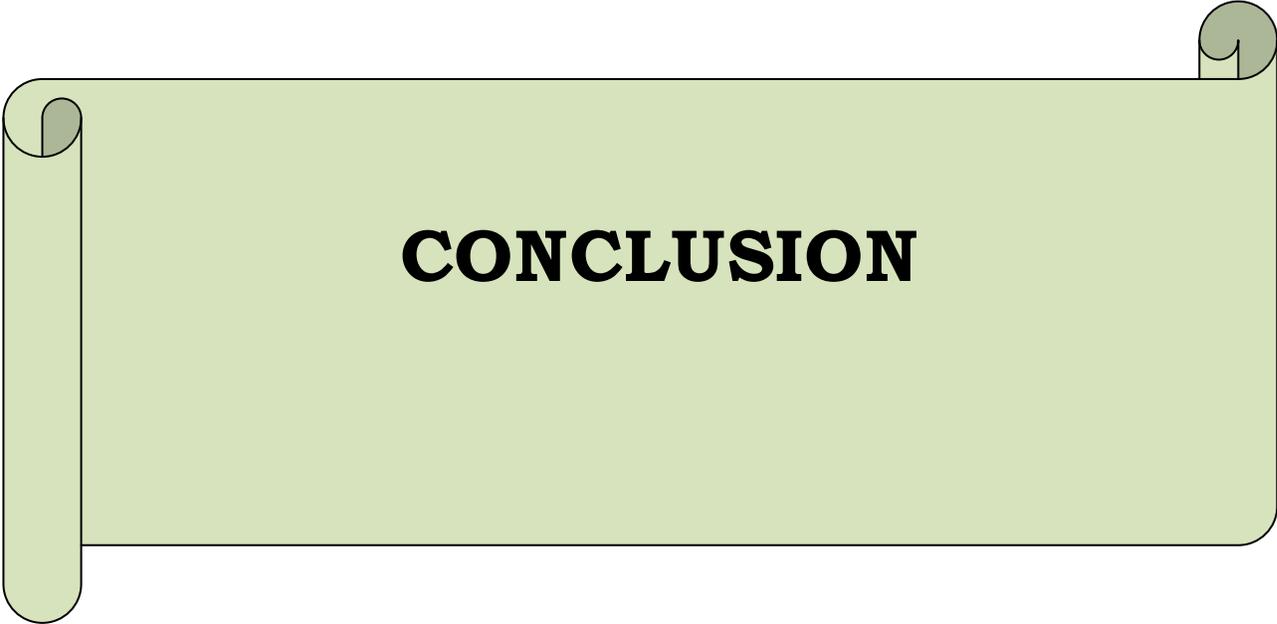
Pour connaître les caractéristiques des jeunes qui participent à la caravane et les critères de leur choix nous avons pris en compte leur identité et parcours personnels. Nous avons élaboré un questionnaire d'une dizaine de questions (voir annexe) à destination des jeunes ayant participé à au moins une caravane. Il a pour objectif de nous aider à connaître de façon assez générale les caractéristiques sociales de ces jeunes et de voir s'il était possible de trouver des éléments de comparaison ou de différences entre eux.

Une étude qualitative des données recueillies nous a permis de repérer des éléments communs aux jeunes interrogés. Tous les jeunes qui ont répondu sont scolarisés. Agés de 15 à 30 ans, ils sont majoritairement issus des quartiers aisés. Les jeunes qui participent à la caravane sont majoritairement des joueurs de niveau international.

Grâce aux questionnaires remplis par une quarantaine de jeunes caravaniers, nous avons pu recueillir des informations, même si non utilisables de manière quantitative, sur leur perception de la caravane de la fédération nigérienne de basketball.

Sur quarante-cinq répondants, 66% ont répondu « très bonne » et très positivement aux questions : comment sont tes relations avec les membres de la fédération et comment jugez-vous la fédération et plus particulièrement sa caravane « une famille un Niger » ? Les résultats montrent que 24% ont répondu plutôt bonnes à la première question et 22% plutôt positivement à la seconde question.

Commentaire : dans l'ensemble, l'opinion qu'ont les jeunes de la fédération et de sa caravane est excellente. Le choix des jeunes est plutôt élitiste. La fédération a choisi pour ses périples l'élite du basket nigérien, c'est-à-dire les joueurs des équipes nationales.



CONCLUSION

Notre recherche a consisté à montrer que la caravane « une famille, Un Niger » de la Fédération Nigérienne de Basketball mobilise d'énormes ressources financières par rapport aux autres activités d'une part et d'autre part qu'elle peut servir les causes sociales du moment et de modèle de financement.

Nous avons déterminé de 2004 à 2007 les sources de financement de la fédération et plus particulière de la caravane. Puis nous avons comparé ces ressources mobilisées aux dépenses pour voir les montants et la répartition du financement des activités de la FENIBASKET.

En ce qui concerne la caravane nous nous sommes intéressés à son financement et à l'évolution de son budget. L'objectif était donc d'explorer un thème (le financement des activités des Fédérations Nigérienne de Basketball) correspondant à des préoccupations récurrentes des dirigeants sportifs et qui suscite depuis quelques années un intérêt grandissant de la part du monde sportif nigérien, des pouvoirs publics, etc.

A l'issue de l'étude, il ressort que les ressources financières de la fédération sont insuffisantes. Le financement public, qui représente 80% de ses budgets, constitue une entrée de fonds importante pour la FENIBASKET. La fédération a obtenue de l'Etat des subventions à hauteur de 14% de ses budgets entre 2004 et 2007 dans le cadre surtout de la préparation des équipes nationales et des activités qui lui sont traditionnellement dévolues, à savoir la coupe du président et le championnat national. Cette aide a été renforcée par le soutien de la coopération Française à travers le fonds de solidarité prioritaires(FSP). La FENIBASKET reçoit aussi l'aide de l'ambassade des Etats Unis par le financement, entre autre, de la caravane « une famille, un Niger ».

Ainsi, il convient de souligner que le financement de la caravane est entièrement assuré par l'ambassade des États-Unis au Niger. De par ses dépenses, elle est la plus importante activité de la fédération. Elle représente respectivement 39% en 2006 et 59% en 2007 du total des ressources mobilisées. Cette situation s'explique par les objectifs sociaux de la caravane. Selon ses autorités, « l'Ambassade des Etats-Unis

d'Amérique au Niger va continuer à apporter son soutien à toutes les initiatives visant à raffermir les relations entre les peuples »¹³.

A La lecture des rapports financiers de la FENIBASKET et suite à l'analyse des factures des caravanes mises à notre disposition par le secrétaire général de la FENIBASKET une incohérence apparaît. C'est là une défaillance dans la gestion des ressources de la caravane.

Enfin la rareté des sources de financement de la FENIBASKET, s'explique en partie par la fin des activités du fond de solidarité prioritaire(FSD) liée à la fin des 5^{èmes} Jeux de la francophonie. Pour le cas spécifique de la caravane son financement au cours des années 2005 à 2007 a permis de rehausser le budget de la FENIBASKET. Cette dernière devrait pouvoir mettre en avant notamment utilité sociale du sport (comme dans la caravane « une famille, un Niger) pour pouvoir développer des partenariats privés.

Quant à la part du secteur privé (y compris les fonds propres) dans les différents budgets, elle est insignifiante. Elle est de 20% des budgets entre 2004 et 2007.Cela confirme la nécessité pour la fédération de la diversification de sources de financement et le développement de fond propre. C'est là un enjeu majeur pour la fédération afin de limiter sa dépendance financière auprès des organismes publics ou privés.

Il ne s'agit pas d'opposer les financements public et privé, les fédérations parce qu'elles remplissent des missions d'intérêt général ont besoin d'argent public. Les membres de la fédération et les jeunes interrogés ne souhaitent pas un désengagement mais appellent à l'innovation en matière de ressources financières. Pour eux le recours au partenariat privé, pour des projets tel que la caravane est une voie que la fédération peut utiliser pour générer des fonds supplémentaires.

¹³ Discours de l'ambassadeur des Etats Unis lors de la cérémonie de clôture de l'édition 2007 de la caravane « une famille, un Niger ».



RECOMMENDATIONS

Au vu des résultats du financement des activités de la FENIBASKET, il nous semble nécessaire pour elle de trouver les moyens de générer des revenus. On peut envisager l'amélioration de ses ressources financières par :

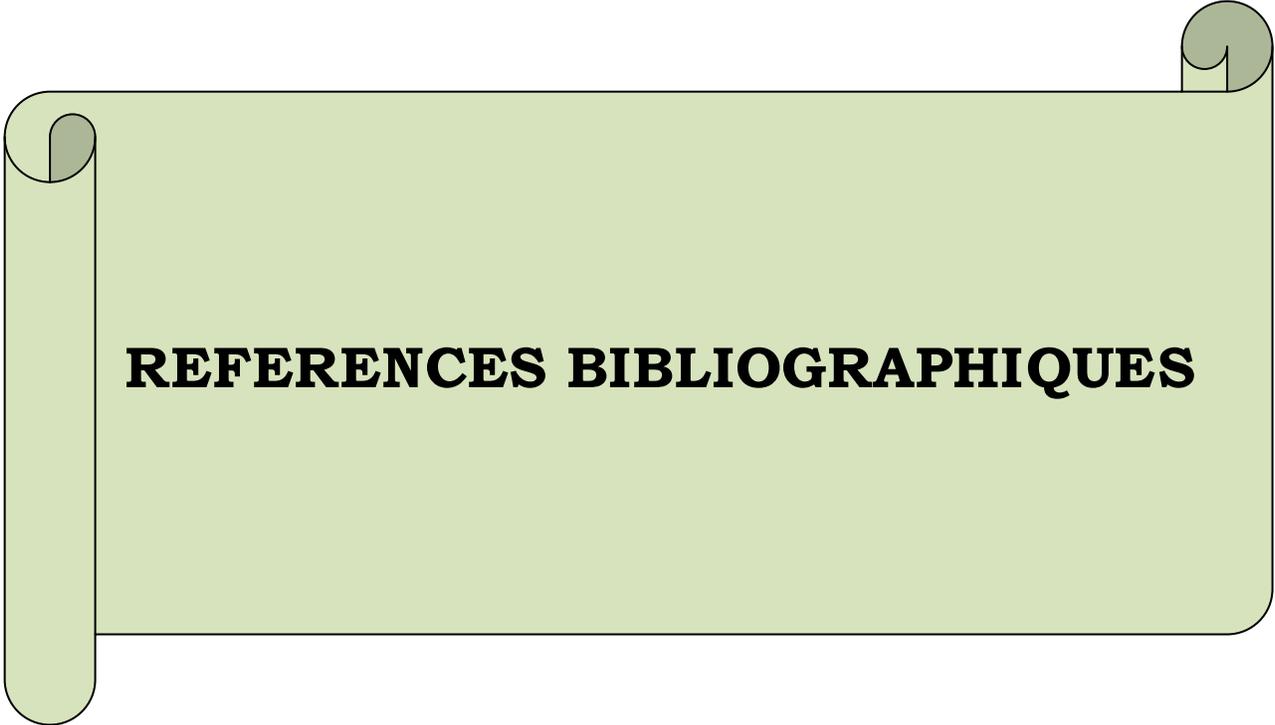
- ✓ un programme de mobilisation des sponsors que les responsables de la fédération doivent initier. Ce programme doit contenir un plan de communication cohérent qui donnerait de la visibilité aux différentes actions que la fédération va mener. Ce plan de communication permettrait à la fédération de « se vendre » mieux grâce à des actions soutenues de lobbying.

Les actions de lobbying viseront à mobiliser des sociétés, des entreprises autour du programme de la fédération nigérienne en vue de son financement. Pour cela il y a plusieurs méthodes qu'on peut utiliser :

- ✓ les diners ou déjeuners, au cours desquels des échanges auront lieu avec les potentiels partenaires ;
- ✓ l'invitation des personnalités ciblées (mécènes) lors de certaines manifestations organisées par la fédération.
- ✓ le morcellement du budget pour le rendre supportable par les partenaires. Cette technique de morcellement permettra de faire des sous budgets qui seront répartis entre les partenaires. Cette technique permettra d'éviter les contraintes fiscales auxquelles sont astreintes les sociétés au-delà d'une certaine somme.

Nous souhaiterions que l'Etat crée un cadre propice au financement du sport en général, les recommandations majeures sont les suivantes :

- ✓ adoption d'une politique nationale de sport ;
- ✓ création d'un fonds spécial pour le financement des activités sportives ;
- ✓ actualisation des textes législatifs et réglementaires.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

- CHANTELAT, Pascale (2001) **La professionnalisation des Organisations sportives**, l'Harmattan, Paris.379 p.
- Dubois, J-M (2005) ; **la rédaction scientifique** ; Ed ESTERN Sherbrooke.
- Tribou.G., Augé, B. (2009), **Management du sport** ; Ed Dunod, Paris.

MEMOIRES

- LYAMADOU, Tabsirou (2009), **La formation des jeunes catégories de joueurs dans les clubs de première division de football de communauté Urbaine de Niamey**. Monographie du CAIEPJS, INSEPS, UCAD, Dakar. 78p
- OURO-GANDI, Tchagnani (2011), **La situation des clubs de football de première division et deuxième division de la région centrale du Togo et la place des centres de formation**. Monographie du CAIEPJS. INSEPS, UCAD, Dakar. 64p

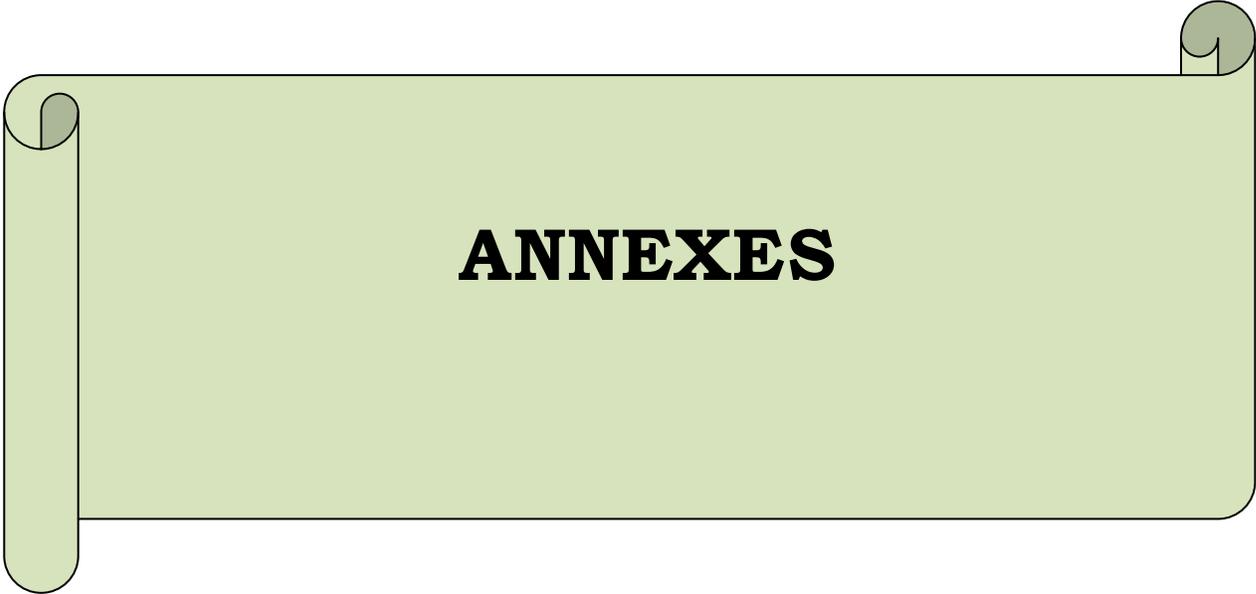
DOCUMENTS OFFICIELS

- Rapport du forum National des secteurs de la Jeunesse et Sports Juin 2010 à Niamey
- Rapport financier des activités de la fédération nigérienne de basketball au cours du mandat 2003-2007.
- Statuts de la FENIBASKET adoptés le 21 juillet 2010 à Niamey

WEBOGRAPHIE

- [http ://www.corpsetculture.revues.org /227](http://www.corpsetculture.revues.org/227). Consulté le 20 mai 20013

Cnarsport.franceolympique.com/cnar/fichier./fileressources/07544fichier/financement des associations sportives.pdf

A light green scroll graphic with a black outline. The scroll is unrolled, showing a central area with the word "ANNEXES" in bold black capital letters. The left edge of the scroll is rolled up, and the right edge is also rolled up, with a small circular detail at the top right corner.

ANNEXES



SOURCE : FENIBASKET



SOURCE : FENIBASKET



SOURCE : FENIBASKET



SOURCE : FENIBASKET

PROGRAMME CARAVANE 2007

La Caravane 2007 s'est déroulée selon le programme général suivant :

- Vendredi 24 août 2007 : Lancement Officiel de la Caravane au Palais des Sports de Niamey sous les Hauts Patronages de Son Excellence Madame l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Niger et de Monsieur Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Matchs entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Régionales de Niamey ; Nuit à Niamey ;
- Samedi 25 août 2007 : Départ de Niamey sur Zinder et nuit à Zinder ;
- Dimanche 26 août 2007 : Départ de Zinder sur Diffa et arrivée à Diffa ; Nuit à Diffa ;
- Lundi 27 août 2007 : Matchs au Stade Municipal de Diffa entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Régionales de Diffa ; Nuit à Diffa ;
- Mardi 28 août 2007 : Départ de Diffa sur Zinder et arrivée à Zinder ; Nuit à Zinder ;
- Mercredi 29 août 2007 : Matchs au Stade Municipal de Zinder entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Régionales de Zinder ; Nuit à Zinder ;
- Jeudi 30 août 2007 : Départ de Zinder sur Maradi et arrivée à Maradi ; Matchs au Stade Municipal de Maradi entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Régionales de Maradi ; Nuit à Maradi ;
- Vendredi 31 août 2007 : Départ de Maradi sur Konni et arrivée à Konni ; Nuit à Konni ;
- Samedi 1er septembre 2007 : Matchs au Stade Municipal de Konni entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Départementales de Konni ; Nuit à Konni ;

- Dimanche 2 septembre 2007 : Départ de Konni sur Tahoua et arrivée à Tahoua ;
Nuit à Tahoua ;
- Lundi 3 septembre 2007 : Matches au Stade du Lycée Aggaba de Tahoua entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Régionales de Tahoua ; Nuit à Tahoua ;
- Mardi 4 septembre 2007 : Départ de Tahoua sur Dosso et arrivée à Dosso ; Nuit à Dosso ;
- Mercredi 5 septembre 2007 : Visite des Girafes de Kouré ; Nuit à Dosso ;
- Jeudi 6 septembre 2007 : Matches au Stade Municipal de Dosso entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Régionales de Dosso ;
Nuit à Niamey ;
- Vendredi 7 septembre 2007 : Visites de courtoisie et autres visites à Niamey ;
Nuit à Niamey ;
- Samedi 8 septembre 2007 : Départ de Niamey sur Tillabéry et arrivée à Tillabéry ;
Matches au Stade Municipal de Tillabéry entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Régionales de Tillabéry ; Nuit à Niamey ;
- Dimanche 9 septembre 2007 : Clôture Officielle de la Caravane au Stade Municipal de Niamey sous les Hauts Patronages de Son Excellence Madame l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Niger et de Monsieur Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Matches entre les Equipes Nationales Cadettes Filles et Garçons et les Sélections Régionales de Niamey ;

COMPOSITION DE LA DELEGATION DE BASKETBALL

La Délégation Fédérale était composée comme suit :

- Deux Membres du Bureau Exécutif Fédéral ;
- Un Membre du Bureau Exécutif de la FENILUTTE ;
- Trois Membres de la Commission Fédérale d'Organisation ;
- Le Directeur Technique National ;
- Deux Entraîneurs Nationaux des Equipes Nationales Cadettes ;
- Deux Officiels Techniques (Un Arbitre International + Un Marqueur) ;
- Un Médecin Sportif ;
- Deux Journalistes (Un du Public + Un du Privé) ;
- Un Caméraman-Reporter pour l'archivage ;
- Un Technicien Audio-Visuel ;
- Deux Chauffeurs ;
- Dix Joueurs ;
- Dix Joueuses

Questionnaire à destination des jeunes basketteurs de la caravane

Dans le cadre de la rédaction d'une monographie sur le financement de la caravane de la fédération nigérienne de basketball, nous sollicitons votre concours en répondant aux questions ci-après :

Identité :

Prénom : Age : ... Quartier : Niveau scolaire (établissement, classe, section) :

Parcours personnels :

Quelle est votre profession ?

Quel est votre niveau de pratique ?

Fédération :

Que pensez-vous de la gestion faites des ressources financières de la caravane par la FENIBASKET ?

.....

Comment sont vos relations avec les membres de la fédération ?

- Très bonnes
- Plutôt bonnes
- Plutôt mauvaises
- Très mauvaises

Appréciations de la caravane vécue :

Qu'est-ce qui vous a décidé à participer à la caravane ?

.....

Qu'avez-vous appris avec la caravane ?

.....

Comment jugez-vous la fédération de basket-ball, et plus particulièrement la caravane « une famille, un Niger » ?

- Très positivement
- Plutôt positivement
- Plutôt négativement
- Très négativement

**GUIDE D'ENTRETIEN AVEC ALI BOUBACAR SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
DE LA FENIBASKET**

	THÈMES CLEFS	QUESTIONS
Identification	Parcours personnel Parcours professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Quel poste occupez-vous dans le bureau de la fédération ? - Quelle est votre profession dans la vie civile ?
Historique	FENIBASKET	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les faits marquants de la FENIBASKET ? (Passé, présent)
Organisation	Cadre juridique de la fédération	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les statuts de la FENIBASKET ? - Qu'est-ce que cela implique dans sa relation avec le privé et le public ? - Comment se compose l'AG ? et le BE ? - Quand et comment se passent les assemblées générales ?

<p>Questions des financements</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Comment se répartissent les subventions et le budget ? - Qu'en est-il du financement de la caravane ? - Quels sont vos partenaires pour la caravane ? - Quelles contreparties ? - Quelles autres sources de financement pouvez-vous identifier pour des fonds supplémentaire ?
<p>Evaluation</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous évalué les précédentes éditions de la caravane ? - Pourquoi ? - Est-ce sur une initiative propre à la fédération ou sous la pression des partenaires ?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC SALEY DJINGAREY SECRETAIRE GENERALE DE LA FENIBASKET

	THEMES CLEFS	QUESTIONS
Identification	Parcours personnel Parcours professionnel	Quelle est votre profession dans la vie civile ?
Historique	Caravane	Quels sont les initiateurs de la caravane ? Quels sont les principaux acteurs ?
Organisation	budget	Comment la caravane est-elle organisée ? Quelle est le montant du budget ?
Relation avec les partenaires	Les acteurs	Quels sont les principaux acteurs externes de la caravane ? Existe t- il une concurrence entre vous ? Si non : pourquoi ? Si oui : De quelle façon ?